

Mémorial des anciens élèves de Jean-Baptiste Clément, victimes de la Shoah.



Introduction

Pour la sixième année est engagé au collège Jean-Baptiste Clément le projet « Histoire et mémoire de la Shoah », à destination de tous nos élèves de 3^{ème}. Outre le programme d'Histoire, le projet repose sur des lectures de témoignages, la rencontre de témoins survivants et comme point d'orgue, la visite des camps d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne, où périrent un million et demi de personnes.

Ce travail de recherches et de rencontres est fondé sur la conviction que la Mémoire du plus grand génocide de l'Histoire ne peut constituer un simple « enseignement », ni même un « devoir », pour reprendre l'expression moderne. Ce doit être avant tout une connaissance et une compréhension, les plus intimes possibles, de ce que fut en Europe il y a moins d'un siècle, la volonté d'extermination d'un peuple entier.

Le voyage d'étude à Auschwitz proposé à tous les élèves de 3^{ème} est la clé de voûte de ce projet ; il n'en est cependant pas la fin. Chaque année, les élèves doivent se faire à leur tour passeurs de mémoire, pour comprendre, informer, transmettre, expliquer. Pour rendre hommage aussi. Pour ce faire, nous avons choisi d'initier depuis l'année dernière un travail qui sera de longue haleine, en partant sur les traces des 42 enfants assassinés par la barbarie nazie et dont le nom figure sur la plaque commémorative de notre collège.

Patiemment, pas à pas, les élèves s'approprient les sources historiques trouvées dans les différents sites d'archives disponibles en région parisienne. Et reconstituant l'histoire locale, précise, de chacun de ces enfants, ils rendent un hommage posthume à ces quarante-deux jeunes vies volées, qui furent celles d'élèves de leur quartier, de leur collège, et qui moururent bien souvent plus jeunes qu'eux.

Reconstituant ces histoires intimes aussi, à la lumière de leur voyage d'étude et de leurs connaissances, les 3èmes découvrent à quel point l' « Histoire » n'est pas une discipline ou une science déconnectée des histoires particulières ; celles de ces quarante-deux familles brisées font et *sont* l'Histoire de la Shoah.

Le but de ce travail est que ces histoires particulières les amènent à appréhender et à s'approprier intimement l'une des plus sombres pages de notre Histoire collective, pour leur permettre, aussi, d'éclairer leur avenir.

Nous souhaitons enfin remercier la Fondation Seligmann, la Marie de Paris et la Mairie du 20^{ème} arrondissement qui, par leur soutien et leur implication, rendent chaque année ce projet possible et pérenne. Merci aussi aux membres du Comité « Ecole de la rue Tlemcen », à l'origine de la pose des plaques commémoratives dans toutes les écoles parisiennes, pour leurs témoignages, leur soutien, leur aide et conseils précieux et tout leur investissement au service de la Mémoire. Merci enfin aux conférenciers du Mémorial de la Shoah, à Paris comme à Drancy, et au service pédagogique des Archives de la Ville de Paris, et particulièrement à Sophie Duvernoy, pour son efficacité et sa disponibilité.

Mathilde Bourgain, Christine Chenu, Stéphanie Convertino,

Salomon DRUCKER

La famille Drucker

La famille Drucker est constituée de cinq membres. Josef, le père, est né à Lubaczów dans le centre de la Pologne le 28 avril 1897. Sa mère se nomme Lotte Lecker et est née le 10 juin 1891 à Czudyn, en Ukraine. Toutefois, elle est de nationalité polonaise, tout comme Josef, car les deux pays font alors partie de la Russie impériale.

A cette époque, les pogroms et persécutions antisémites se multiplient en Pologne ; c'est sans doute pour cela que Lottie et Josef fuient leur pays. On ne sait pas s'ils se rencontrent avant d'émigrer. Nous n'avons pas de documents indiquant leur date d'entrée en Allemagne mais on sait qu'ils s'installent tous deux à Berlin où ils fondent une famille. D'après les fiches de la préfecture reprises par Serge Klarsfeld dans son *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, leurs trois enfants naissent à Berlin et ont des dates de naissance très rapprochées : Charlotte naît le 14 avril 1926, Heinz, le cadet, naît le 19 février 1927, enfin le benjamin, Salomon, l'enfant dont nous retraçons la vie, vient au monde le 24 avril 1928. Salomon a donc deux ans de moins que sa sœur et un an de moins que son frère.

Cependant la même année 1928, Adolf Hitler, qui s'était retiré de la vie politique en 1924, revient aux affaires et restructure le parti NSDAP (*Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei*, « parti national des travailleurs allemands »). Lors des élections législatives, douze nazis entrent au *Bundestag*, le Parlement allemand. Ensuite, la montée du parti nazi au début des années 30 va sûrement inciter la famille Drucker à fuir, craignant d'être à nouveau victimes de la politique antisémite mise en place. En 1932, Hitler obtient, 36,7 % des voix aux élections législatives et deux cent trente nazis entrent au Parlement. C'est cette année-là que les Drucker fuient l'Allemagne vers la France, destination peut-être choisie car elle avait, auprès des étrangers, une réputation de « Pays des droits de l'Homme et des Libertés ». C'est ainsi que le formule dans son témoignage, *Merci d'avoir survécu*, Henri Borlant, déporté à Auschwitz en 1942, à quatorze ans, et rescapé de l'extermination.

L'enfance parisienne de Salomon

La première preuve de la présence en France de la famille Drucker que nous ayons date d'octobre 1933. Il s'agit des registres d'inscription de Salomon et de Heinz dans leurs premières écoles. Les Drucker résident alors 7, Passage Ronce, dans le XX^e arrondissement de Paris. Salomon, qui a cinq ans et demi, intègre à l'école maternelle de la rue des Maronites, la « 1^{ère} », qui correspond à la plus grande classe. On sait aussi que lors de la même rentrée, Charlotte entre à l'école de filles de la rue de Tourtille en « prep 1^{ère} année » et que son frère Heinz, est inscrit à l'école de garçons de la rue Julien-Lacroix. Il figure sur le registre sous le prénom de « Heini » qui est sans doute un diminutif de « Heinz ». Le surnom devient son prénom officiel alors qu'il entre en « Cours Élémentaire », dans la classe 9. Une appréciation élogieuse du directeur figure à son égard sur le registre : « Petit garçon sérieux et attentif. Très bonne tenue. Venait d'Allemagne et ne

comprenait pas le français. Très bons résultats. » Cette appréciation montre que pour les enfants Drucker, l'apprentissage du français commence là. Nous pourrions alors imaginer que leurs débuts ont peut-être été compliqués, cependant, comme nous l'a expliqué Georgette Blajchman, une enfant cachée, aujourd'hui membre du Comité Ecole de la rue Tlemcen, les enfants étrangers apprenaient vite la langue française et s'intégraient très rapidement à la société. Les bons résultats d'Heini corroborent cette idée.

Un an plus tard, Salomon rejoint son frère à l'école de garçons de la rue Julien Lacroix, en cours préparatoire, classe 10. Le registre nous permet de savoir que la famille a déménagé depuis un an car l'adresse indiquée est alors le 50, rue de la Mare, qui sera leur dernière adresse. Pour une raison que nous ne connaissons pas, les deux garçons sont désinscrits de l'école de la rue Julien-Lacroix le 7 décembre 1934, à la fin du premier trimestre, mais réinscrits un mois plus tard, le 15 janvier 1935. Aucune indication ne figure sur le registre de l'école de filles que Charlotte fréquente donc sans discontinuer, ce qui signifie que la famille demeure bien pendant ce mois à leur adresse. Nous n'avons aucune idée de la cause de leur désinscription si courte en milieu d'année. Les deux frères reprennent leur scolarité en janvier 1935 à l'école de la rue Julien-Lacroix et ils y resteront chacun jusqu'en 1941. Heini aura une scolarité un peu difficile avec une « moyenne en calcul faible ». Le directeur notera au contraire pour Salomon que son intelligence est « très vive ».

A cette époque, le XX^e arrondissement était extrêmement cosmopolite comme en témoigne tout d'abord le registre du dénombrement de population de 1936. On y découvre que l'immeuble du 50, rue de la Mare est un immeuble très cosmopolite, à l'image du quartier : des gens venant du département de la Meuse côtoyaient des Polonais, des Arméniens et des Lettons. Ce constat est corroboré par les registres d'inscription des écoles, dans lesquelles on remarque la présence de très nombreux élèves polonais ou roumains. Enfin, un dernier aspect du XX^e, qui ne nous est plus familier aujourd'hui, était le grand nombre de commerces. On les repère sur toutes les photos que nous avons pu voir, dans l'album *Belleville Ménilmontant*, de Willis Ronis, ou dans le témoignage *Belleville je t'aime*, de Jean Rozental. On peut également observer dans les bottins du commerce conservés sous forme de microfilms aux archives de la Ville de Paris, que les rues regorgeaient de petits commerces. Au rez-de-chaussée de chaque immeuble, se trouvait la boutique d'un marchand de vin, d'un coiffeur ou d'un épicier. Les parents de Salomon exerçaient d'ailleurs tous deux le métier de « camelots ». Enfin, on peut observer qu'au 30, rue de la Mare se situait la fabrique *Chevallier-Appert*, l'entreprise de l'inventeur du système de conservation des aliments en boîte de conserve. Cette usine faisait partie du quotidien de Salomon puisqu'il passait chaque jour devant, ne serait-ce que pour se rendre à l'école.

Les persécutions contre les Juifs de France

Au mois de juillet 1939, Charlotte quitte l'école de la rue de Tourtille. Elle a treize ans et l'âge de la scolarité obligatoire est dépassé. Elle a obtenu son certificat d'études et la Directrice indique qu'elle a eu un parcours exemplaire, se montrant « studieuse, appliquée, intelligente et régulière dans son travail ». Deux mois plus tard, la guerre contre l'Allemagne éclate. La fiche de la préfecture n'indique pas que le père de Salomon s'est engagé volontairement dans l'armée française. Le 25 juin 1940, c'est la défaite et l'armistice ; le gouvernement de

Vichy décide de collaborer avec les Allemands. Une politique antisémite, orchestrée par le gouvernement du Maréchal Pétain va peu à peu prendre place en France, notamment dans la zone occupée. Dès le 3 octobre, le premier statut des Juifs est décidé par le gouvernement de Vichy. On supprime la nationalité française qui avant été accordée aux Juifs étrangers et de nombreuses professions leur sont interdites.

A partir du 2 juin 1941, Salomon n'a plus le droit d'être au cinéma avec ses amis, ni de fréquenter la bibliothèque, les parcs. De plus, les professions de commerce deviennent interdites donc le père de Salomon ne peut plus exercer légalement sa profession de « camelot » et n'a plus les moyens de gagner sa vie. En mai 1941, Heini a quitté l'école de la rue Julien-Lacroix. Il a probablement cherché un emploi afin d'aider ses parents à subvenir aux besoins de la famille. La fiche établie au camp de Pithiviers nous apprendra qu'il avait trouvé du travail comme épicier. Les rafles des hommes juifs ont commencé au même moment avec l'arrestation et l'internement dans les camps du Loiret de cinq mille hommes. Le camp de Drancy accueille quant à lui les premiers internés lors de l'été 1941. Un an plus tard, un nouveau décret interdit à la mère de Salomon de faire ses courses chez les commerçants quand elle le souhaite : juive, elle ne peut fréquenter les magasins qu'entre quinze et seize heures, alors que les boutiques sont vides à cause du rationnement. Salomon et sa famille doivent de plus obligatoirement monter dans la dernière voiture du métro. Par la suite, il leur sera interdit de posséder un vélo ou une radio.

Enfin, mesure symbolique et humiliante entre toutes : Salomon et les membres de la famille doivent porter l'étoile jaune : « Après de multiples conférences entre les chefs de la Gestapo et les délégués du gouvernement de Vichy, il fut décidé que le port de « l'insigne » deviendrait obligatoire à partir du 7 juin 1942 pour tout Juif ayant atteint l'âge de six ans. Plus de 83 000 Juifs se sont présentés dans les commissariats de la capitale pour retirer l'étoile jaune. » (Adam Rayski, *Il y a soixante ans la rafle du Vélodrome d'Hiver*, ed. mairie de Paris, juillet 2002). Lotti doit donc se rendre au commissariat du XX^e et donner cinq bons textile de leur carte de rationnement familiale pour obtenir les cinq étoiles jaunes. Au mémorial de Drancy nous avons appris que les réactions des parisiens furent partagées. Certains approuvaient mais d'autres n'étaient pas d'accord et se mirent porter des étoiles jaunes sur lesquelles l'inscription « Juif » était remplacée par « Breton », « Zazou », « Parisien » ou « Normand ». On ne peut pas savoir si Salomon, qui a alors quatorze ans, a honte de cette étoile ou s'il la porte au contraire fièrement. Les témoins racontent que les deux réactions étaient possibles. A cette époque, il ne fréquente plus l'école depuis presque un an. Sur sa fiche au camp de Pithiviers, il est indiqué qu'il est sans profession.

Le 13 juillet 1942, le directeur de la police municipale de Paris publie la circulaire 173-42 qui décide de « l'arrestation et du rassemblement d'un certain nombre de Juifs étrangers ».

La déportation et l'extermination

Toute la famille Drucker est arrêtée lors de cette rafle des 16 et 17 juillet 1942, qui fut la plus importante de cette période de l'Occupation. Les Juifs étrangers et apatrides arrêtés étaient dirigés vers le camp de Drancy, s'ils étaient célibataires, mais pour la plupart, ils étaient en famille et ont été enfermés au

vélodrome d'Hiver réquisitionné par la Police. Les Drucker ont été enfermés trois jours dans des conditions horribles, entassés avec des milliers d'autres Juifs, enfants et bébés compris. Leur fiche familiale, établie par la Préfecture de police de la Seine, précise qu'ils sont tous arrêtés le 16 ; trois jours plus tard, ils sont emmenés au camp de Pithiviers, au sud de Paris.

Le camp de Pithiviers est l'un des trois camps de transit français avec Beaune-la-Rolande et Drancy. D'après les fiches de Pithiviers, les hommes et les femmes de la famille étaient dans des baraques séparées. La mère, Lotti, et sa fille Charlotte étaient toutes les deux dans la baraque numéro 10. Salomon, Heini et Josef quant à eux, étaient dans la baraque numéro 15. Les hommes et les femmes étaient donc séparés. Ils avaient très peu de nourriture, n'avaient pas accès aux toilettes de manière permanente et dormaient à plusieurs sur des planches de bois, qui leur servaient de lits.

Au bout de dix jours de captivité, les parents sont séparés de leurs enfants. Josef, le père, et sa fille Charlotte qui est considérée comme une « adulte » célibataire sont « remis aux autorités occupantes » le 30 juillet. Ils partiront le lendemain de Pithiviers par le convoi numéro 13. Sur les 1 049 déportés de France que comptait ce convoi, aucun n'a été gazé à l'arrivée. Josef et Charlotte à leur descente du train, sont donc forcément séparés, puis tatoués, rasés et dirigés chacun vers un commando de travail. On ignore cependant combien de temps ils survivent au camp de concentration et les conditions dans lesquelles ils sont morts.

De son côté, Lotte, la mère de Salomon est remise aux Nazis le 2 août. Elle part donc par le convoi numéro 14, le 3 août de Pithiviers. Sur les 1 034 personnes déportées, 482 sont gazées à l'arrivée. D'après les recherches de Serge Klarsfeld, les déportés assassinés sont plutôt des hommes car seulement vingt-deux d'entre eux sont sélectionnés pour le travail alors que 542 femmes entrent dans le camp.

Heini est déporté seul, le 7 août 1942 dans le convoi numéro 16. Salomon reste seul à Pithiviers en ayant vu partir toute sa famille. Il a quatorze ans révolus, nous ne savons pas pourquoi il n'est pas également livré aux Nazis avec les autres membres de sa famille. Le 22 août, il est, selon la fiche du camp de Pithiviers, « muté à Drancy » seul, sans sa famille. Il n'y restera que quatre jours avant d'être déporté le 26 août 1942, par le convoi numéro 24.

Les conditions du voyage sont extrêmement difficiles car les déportés, hommes, femmes, enfants, malades ou en bonne santé, étaient tous entassés dans des wagons à bestiaux, sans hygiène, sans nourriture, dans la chaleur étouffante de cet été 1942. A leur arrivée à Auschwitz, certains d'entre eux étaient déjà morts de faim, de déshydratation, de fatigue. Sur les 1 002 déportés du convoi de Salomon, seuls vingt-sept hommes sont sélectionnés pour le travail.

Il a quatorze ans quand il descend du train sur la *Judenrampe* ; s'il a survécu au voyage, il fait forcément partie des 937 personnes assassinées car il avait moins de seize ans.

Son frère Heini était arrivé dix jours avant et avait quinze ans et demi. Il avait fait partie des soixante-trois hommes, parmi les 1 069 déportés, sélectionnés pour le travail et tatoué du matricule 57 727. Il était encore vivant quand son petit frère a été gazé à quelques kilomètres des lui. On retrouve son nom sur le registre de la *Maurerschule* d'Auschwitz, « école » de maçons située dans le block 13 du

camp d'Auschwitz 1, à laquelle il avait peut-être été affecté dès son arrivée. Henri Borlant, déporté à quatorze ans en juillet 1942 et qui a témoigné devant nous cette année, explique dans son livre *Merci d'avoir survécu* que « les S.S. avaient l'ambition de faire apprendre par des adultes le métier du bâtiment à des jeunes. Selon les époques, deux cent cinquante à huit cents apprentis y ont été formés. C'était un mouvement perpétuel d'élèves (...) On nous a enseigné la maçonnerie dans l'intention de nous faire construire le camp, c'est du moins ce que nous pensions. » Heini se retrouve donc affecté à ce commando de travail qui n'est cependant pas, d'après Borlant, moins dur que les autres. Peut-être s'y retrouve-t-il en même temps de Maurice Rosenthal, dont le nom figure également sur la plaque de notre collège et qui vivait rue Julien-Lacroix.

Heini, le frère aîné de Salomon, a survécu longtemps aux mauvais traitements, à la chaleur étouffante de l'été et au froid terrible de l'hiver polonais. Il mourut le 4 janvier 1943.

Travail de recherches et d'écriture mené par :

Erika Quammie, Dan Thibout - 3^e A

Arthur Kong-Sing, Maxime Jacquemont, Nithusan Wimaladas - 3^e B

Eléonore Douyère, Cléa Marinetti, Maryamou Fofana - 3^e C

Hassan Souleymana - 3^e D

2017-2018

David Endel

Les parents de David Endel ont tous deux immigré en France dans les années 20 à une date indéterminée fuyant peut-être les pogroms et les persécutions antisémites fréquentes en Europe de l'Est. En effet, son père, Maier Endel, est un immigré polonais né à Rzgów le 18 octobre 1899 en actuelle Pologne, alors territoire russe, et sa mère, Méniché Kohn, est une immigrée russe née à Skvira le 10 mai 1904, en actuelle Ukraine, alors territoire russe également. Tous deux se seraient probablement rencontrés à Paris, leurs régions d'origine étant éloignées l'une de l'autre de plusieurs centaines de kilomètres.

Maier Endel et Méniché Kohn se sont mariés le 13 juillet 1929 à la mairie du XIX^e arrondissement de Paris. Grâce à leur acte de mariage, nous apprenons que les époux habitent à l'époque au 25, rue de Romainville, que Maier Endel a comme témoin un parent, nommé Nathan Endel, domicilié à Montreuil et que le père de Méniché Kohn vit à New York. Cette dernière information nous permet de supposer que Méniché a d'abord souhaité migrer vers l'Amérique du Nord avec sa famille mais s'est arrêtée en France, tandis que son père a poursuivi le voyage pour s'installer aux Etats-Unis.

David Endel est né, le 5 février 1929 à l'hôpital Tenon. Il porte alors le nom de famille de sa mère, Kohn, car ses parents ne se sont pas encore mariés. Il ne peut donc pas être considéré par l'administration française comme le fils de Maier. Il est cependant reconnu par Maier le 28 mai 1929 et légitimé ensuite par le mariage de ses parents.

L'année suivante, alors que le monde est plongé dans une crise économique d'ampleur mondiale suite au krach de Wall Street, naît Isaac Endel. Autour de ce dernier demeure un mystère inexplicé à ce jour : il figure sur le registre de recensement de population de 1931, mais disparaît des listes sans laisser de traces lors du recensement de la population de 1936. Il est probablement décédé entre ces deux dates, même si cela n'est pas mentionné sur son acte de naissance. Nous avons rencontré Sophie Duvernoy aux archives de la ville de Paris et elle nous a expliqué que ce genre d'oubli était possible sur les actes d'état civil. Sur ce registre de 1936, nous apprenons que les Endel ont déménagé et qu'ils habitent désormais au 130, rue de Belleville. Le quartier de Belleville était un quartier très populaire, dont la population était cosmopolite. David a sans doute côtoyé un grand nombre d'immigrés, notamment d'Europe de l'Est, mais aussi d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne ainsi que des provinciaux provenant des campagnes françaises (Bretagne, Normandie, Auvergne...). Il existe un exode rural dans les années 30, même si celui-ci est minime comparé à celui des années 50. Cette diversité de population se retrouve dans l'immeuble du 130, rue de Belleville. Sur le registre de recensement de population de 1936, on apprend en effet que, dans cet immeuble, de nombreuses familles viennent de Pologne majoritairement, mais également de Roumanie, de l'Allier, du Morbihan, de la Manche... Les Endel vivent à cette adresse lorsque naît leur troisième enfant, Florence, le 1^{er} novembre 1937, alors que le

Front populaire est au pouvoir en France depuis plus d'un an, et que l'Allemagne nazie se prépare à la guerre.

David Endel est entré à l'école du 104, rue de Belleville deux ans auparavant, le 16 septembre 1935, à l'âge de six ans. Il y reste jusqu'à l'âge de douze ans et quitte l'école le 30 juillet 1941 en ayant obtenu le certificat d'études primaires élémentaires. D'après ses professeurs, il est un élève « sérieux » et « travailleur », doué d'un « excellent esprit ». Vu les appréciations positives de ses professeurs, nous pouvons émettre l'hypothèse que David a continué sa scolarité après l'obtention de son certificat d'études durant l'année scolaire 1941-1942 mais, n'ayant trouvé sa trace dans aucun registre d'école, nous ne pouvons pas l'affirmer.

Le père de David Endel est coupeur de chaussures, peut-être à domicile car aucune adresse de lieu de travail n'est indiquée dans le registre de recensement de population de 1936, tandis que la mère de David change de nombreuses fois de profession : elle débute en tant que domestique selon l'acte de mariage, est désignée comme confectionneuse sur l'acte de naissance de Florence, ce qui correspond probablement au poste de « mécanicienne » dans la manufacture de pantalons Pantex indiqué sur le registre de recensement.

Après la fin du Front populaire, en avril 1938, la guerre semble inévitable en Europe. En effet, durant cette même année 1938, l'Allemagne ne cache pas ses désirs de revanche et de conquêtes : elle développe une armée offensive, ce qui lui est alors interdit par le traité de Versailles, elle prépare son peuple à la guerre et envahit l'Autriche et la région des Sudètes en Tchécoslovaquie. Durant cette même année, on observe en Allemagne et en Autriche les premières violences physiques à l'encontre des Juifs. Le 9 novembre 1938, c'est la Nuit de cristal en Allemagne, et dans la même période ont également lieu de nombreux pogroms. L'Allemagne envahit la Pologne le 1^{er} septembre 1939, ce qui déclenche la Seconde Guerre mondiale. La France déclare la guerre à l'Allemagne nazie le 3 septembre 1939, mais préfère attendre l'offensive ennemie en restant sur la ligne Maginot à la frontière franco-allemande. Cette offensive a lieu le 10 mai 1940, date à laquelle les divisions blindées allemandes violent la neutralité de la Belgique pour entrer en France après une longue phase d'observation surnommée la « drôle de guerre ». L'offensive allemande est fulgurante et, en moins de six semaines, la France est à genoux : le maréchal Pétain, rappelé au pouvoir le 17 juin 1940, signe l'armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940. Après cette défaite, la France est coupée en deux : le Nord est occupé par les Allemands tandis que le Sud, qualifié de « zone libre », est dirigé par le régime de Vichy et le maréchal Pétain. Ce dernier possède les pleins pouvoirs par décision de l'Assemblée nationale depuis le 10 juillet 1940. Les Juifs de la zone occupée doivent se faire recenser à la préfecture à partir du 27 septembre 1940 comme les y oblige la première ordonnance allemande. Les fiches familiales de préfecture retrouvées aux archives du Mémorial de la Shoah nous prouvent que les Endel sont allés se faire recenser. Comme la majorité des autres personnes juives étrangères, ils avaient confiance en la France, « pays des droits de l'homme » qui les avait accueillis et, n'étant pas encore naturalisés, ils voulaient sans doute rester en règle pour pouvoir devenir français. On distingue alors encore un changement de métier de la mère sur la fiche familiale établie par la préfecture, elle est désormais piqueuse salariée.

Le gouvernement de Vichy définit un statut des Juifs dès le 3 octobre 1940, ce qui officialise une politique antisémite de collaboration avec les nazis. Jusqu'en 1942, les Juifs seront petit à petit restreints dans leurs droits, jusqu'à l'interdiction d'aller dans les lieux publics comme les cinémas, les théâtres, les parcs, les piscines, les fêtes foraines... Des lieux qui étaient probablement très fréquentés par les enfants comme David.

Le 24 octobre 1940, l'entrevue de Montoir est organisée entre le maréchal Philippe Pétain et Adolf Hitler pour décider de la collaboration officielle de la France avec l'Allemagne. Dès 1941, de grandes rafles sont organisées en zone occupée. C'est le cas de la rafle dite des « billets verts », durant laquelle de nombreux hommes juifs étrangers sont arrêtés, ou encore de celle du 20 août 1941, qui donne également lieu à l'arrestation d'un grand nombre d'hommes juifs. C'est notamment après cette rafle que le camp d'internement et de transit de Drancy est mis en service. Durant le mois de janvier 1942, les hauts dignitaires du parti nazi se réunissent lors de la conférence de Wannsee, ils décident de l'organisation de la « solution finale à la question juive ». C'est peu de temps après, le 27 mars 1942, que part le premier convoi français depuis Compiègne en direction des centres de mise à mort nazis en Pologne.

Le 7 juin 1942, les Allemands publient la 8^e ordonnance imposant à toutes les personnes juives de plus de six ans le port d'une étoile jaune avec la mention « Juif » à l'intérieur. On peut donc imaginer les Endel se déplacer au commissariat du XX^e arrondissement pour se voir remettre leurs étoiles jaunes. Elles devaient être cousues à petits points, sur toutes les vestes, les blouses, les manteaux... David et ses parents devaient sortir avec, se faire reconnaître en temps que Juifs aux yeux de tous car l'étoile devait être visible au premier regard. Dans le cas de David, il devait aussi aller à l'école avec cette étoile, il a pu subir des moqueries et de la discrimination de la part de ses camarades.

En 1942, les autorités allemandes, avec l'aide de la police française, organisent une rafle massive à Paris les 16 et 17 juillet, il s'agit de la rafle du Vél'd'Hiv. Environ 13 000 Juifs, femmes et enfants compris, sont arrêtés et sont conduits vers le vélodrome d'Hiver, dans le XV^e arrondissement, réquisitionné pour l'occasion. Les conditions d'internement y sont inhumaines : environ 12 000 personnes s'y entassent. A la suite de cette rafle 1 000 hommes et femmes célibataires sont conduits vers le camp de Drancy. Les fiches familiales de préfecture des Endel portent au crayon la mention « arrêté le 16-7-42 », on sait donc que c'est au cours de cette rafle que l'ensemble de la famille est arrêtée et acheminée vers le vélodrome où ils vivent dans des conditions effroyables pendant trois jours : manque de nourriture, d'eau, un accès restreint aux toilettes, une hygiène déplorable... Ils sont ensuite emmenés au camp d'internement de Beaune-la-Rolande le 20 juillet 1942. On dispose de fiches d'internés du camp de Beaune-la-Rolande pour l'ensemble de la famille Endel. David, sa sœur et sa mère figurent également sur le registre d'inscription de Beaune-la-Rolande (archives CERCIL). Les conditions de vie au camp de Beaune-la-Rolande sont, là encore, déplorables : le camp, prévu pour 2 000 personnes au maximum, en accueille plus de 4 000, des épidémies ravagent les internés, des prisonniers sombrent dans la folie et une famine se déclare. C'est là que la famille va être séparée : le père est interné dans une baraque différente de celle de sa femme et de ses enfants puis il est déporté à Auschwitz le 5 août 1942 par le convoi numéro 15. David et sa mère partent quant

à eux le 7 août 1942 par le convoi numéro 16, laissant derrière eux Florence qui n'a que quatre ans. Elle sera menée à Drancy le 19 août 1942 avant d'être finalement déportée vers Auschwitz le 21 août 1942 par le convoi numéro 22. C'est le convoi ayant acheminé le plus d'enfants vers Auschwitz, 606 sur les 1 000 déportés. Si Florence est déportée deux semaines plus tard c'est qu'à cette période les autorités allemandes tardent à transmettre leur accord à Pierre Laval, alors chef du gouvernement de Vichy, pour déporter les jeunes enfants de moins de treize ans. Les familles sont déchirées par la séparation des parents et des enfants : les autorités françaises, devant respecter un quota de déportés, les ont séparées de force pour déporter les parents sans leurs enfants. On ne peut imaginer ce que subit Florence durant cette période car si l'on se réfère au « Calendrier de la persécution des juifs de France » de Serge Klarsfeld, les enfants internés à Drancy à cette période ont vécu dans des conditions de détentions insupportables, souffrant d'épidémies, de malnutrition, de la surpopulation...

Les conditions de déportations sont inhumaines : les déportés sont entassés à plus de quatre-vingts dans des wagons à bestiaux, sans contact avec l'extérieur, sans nourriture, sans eau, dans des conditions d'hygiènes abominables et durant plus de trois jours. Dans le convoi de Maier 704 personnes ont été gazées dès leur arrivée au camp sur les 1 014 personnes déportées. Dans le convoi de Méniché et de David, 794 personnes sur 1 069 ont été gazées dès leur arrivée On peut penser que Méniché en faisait partie, car sur le site Légifrance il est indiqué qu'elle est décédée le 10 août 1942. La date de décès de Maier est identique, il est parti deux jours plus tôt, peut-être a-t-il survécu quelques jours dans le camp ? David, quant à lui, réussit à passer la première sélection. Il est tatoué, rasé et désinfecté avant d'être affecté à un groupe de travail au camp d'Auschwitz. Il est forcé de travailler dès l'aube et jusqu'à la tombée de la nuit dans des conditions extrêmement dures. Il est mal alimenté et n'a que peu accès à l'eau. Il dort dans une baraque surpeuplée et comme il n'y a pas de douche, il y a une très mauvaise hygiène ce qui engendre des maladies. Chaque jour, de nombreuses personnes meurent de faim, de fatigue, de maladie ou de mauvais traitements. Ce sera le cas de David qui meurt le 14 octobre 1942, d'après le registre des décès de la morgue d'Auschwitz.

Quant à Florence, âgée de quatre ans et sans ses parents, il est fort probable qu'elle soit morte durant le voyage, ou qu'elle ait été immédiatement sélectionnée sur la *Judenrampe* pour être gazée et menée par camion vers l'une des chambres à gaz provisoires du camp de Birkenau, le Bunker I aussi appelé la « Maison Rouge » ou le Bunker II, la « Maison Blanche ».

Sans nouvelles des membres de sa famille, quelques années après la guerre, le 24 novembre 1952, Max Endel, un cousin des Endel, entame des démarches auprès du ministère des Anciens Combattant et des Victimes de Guerre pour obtenir des informations sur sa famille. En décembre 1952, il obtient un acte de disparition. Il faudra attendre 1995 pour que soit ajouté à l'acte de naissance de David la mention « Décédé à Auschwitz (Pologne), le 14 octobre 1942 ».

Travail de recherches et d'écriture mené par :
Anaïs Guzman et Margaux Salviac - 3^e A
Esteban Martin-Fréour et Mica Macé - 3^e B
Coralie Chen et Pauline Zhang - 3^e D

Simon Felner

Les parents de Simon

D'après l'acte de naissance de Simon, son père, Nachman Felner, est né le 22 janvier 1904. On trouve aussi sur les fiches de la préfecture la date du 12 janvier 1904, mais nous pensons qu'il s'agit d'une erreur. Il est né à Kaluszyn en Pologne et est le fils d'Abraham Felner et Linda Kdelsztkj.

La mère de Simon s'appelle Ruchla Radzyner et est née le 9 août 1905 à Nowy-Dwor en Pologne. Nous ne savons pas si Ruchla et Nachman se sont connus en Pologne ou en France car nous n'avons pas de documents officiels pour attester l'une ou l'autre supposition. Cependant, les villes de naissance de Nachman et Ruchla sont très éloignées donc il semble plus difficile d'imaginer qu'ils aient pu faire connaissance en Pologne avant de migrer ensemble vers la France. Par ailleurs, Rachel Jedinak, membre du Comité « Ecole de la rue Tlemcen » et enfant cachée pendant l'Occupation, nous a dit que certains lieux comme le café *La Vielleuse*, à l'angle du boulevard et de la rue de Belleville, étaient des endroits où se rencontraient volontiers les Juifs polonais pour retrouver des amis. Peut-être que Nachman et Ruchla ont fait connaissance dans ce genre de circonstances ? Quoi qu'il en soit, la première trace officielle de leur présence à Paris est leur acte de mariage, le 21 juin 1932 à la mairie du XX^e arrondissement. Grâce à cet acte de mariage nous savons qu'ils sont tous deux « domiciliés à Paris, 37, rue des Couronnes et avant 30, rue de Lagny ». Nous savons aussi que Nachman exerce la profession de coiffeur, tout comme son père qui a sûrement dû lui apprendre le métier, et que Ruchla est couturière. On peut aussi déduire de la lecture de l'acte que les deux époux fréquentent essentiellement leur voisinage et, de préférence, des membres de la communauté juive d'Europe de l'Est comme eux, car les deux témoins de leur mariage sont Pinkus Gedult et Rafal Kantorowicz qui résident dans le même immeuble de la rue des Couronnes.

Naissance et enfance de Simon

Deux ans après le mariage de ses parents, naît Simon, le 12 juillet 1934, à l'hôpital Tenon, 4, rue de la Chine dans le XX^e arrondissement de Paris. Sur son acte de naissance nous constatons des changements : ils ont déménagé depuis leur mariage, peut-être parce qu'il n'y avait pas assez de place pour accueillir le nouveau-né. Ils résident désormais au 28, rue des Envierges, non loin de leur ancienne adresse dans le XX^e arrondissement. Sa mère ne travaille plus, certainement pour pouvoir élever son enfant.

A l'âge de deux ans, en octobre 1936, Simon est admis à l'école maternelle de la rue des Maronites en 5^e classe, il est dit « débutant ». On remarque également dans le registre d'inscription qu'il est réinscrit un an plus tard en novembre 1937 toujours en 5^e classe. Aucune explication n'est donnée quant à cette double inscription. Toutefois, à partir de cette date, Simon fréquentera cette école maternelle pendant trois ans, aux côtés de nombreux enfants de nationalité polonaise qui représentent environ la moitié de l'effectif de l'école d'après le registre d'inscription. Ce document nous indique aussi que les Felner ont déclaré

résider au 32, rue des Maronites, mais cette adresse est fautive car elle ne figure pas dans le registre de dénombrement de population de 1936 sur lequel les habitations passent directement du numéro 28 au numéro 34 de la rue des Maronites. Peut-être est-ce une erreur lors de l'inscription de Simon ? On ignore donc leur adresse exacte, car on ne trouve plus leur nom dans le registre du dénombrement à leur adresse du 28, rue des Envierges, pas plus encore qu'au 13, rue d'Eupatoria qui sera leur dernière adresse connue. Ce qui est sûr, c'est qu'ils résident dans le quartier de Belleville-Ménilmontant. Après l'école, Simon allait probablement jouer avec ses amis dans la rue. Ils jouaient aux billes, à saute-mouton ou encore au ballon. Dans la rue d'Eupatoria, il y avait, selon le bottin du commerce de 1937, plusieurs petits commerces : un épicier, deux cavistes, un laitier et un marchand de « cuisine à emporter ». Il y avait aussi non loin un cinéma, situé rue de Ménilmontant ; on peut supposer que la famille Felner y allait pour se divertir.

La guerre et l'Occupation

Malheureusement cette période heureuse ne dure pas : début septembre 1939, alors que Simon vient d'avoir cinq ans, la France entre en guerre contre l'Allemagne. On ne sait pas si le père de Simon est engagé volontaire dans l'armée française, mais, à peine un an plus tard, le 25 juin 1940, la France a perdu et les Allemands occupent Paris. Le gouvernement de Vichy collabore avec Hitler et dès le 27 septembre 1940, tous les Juifs de la zone occupée sont obligés d'aller se faire recenser. Comme nombre de Juifs étrangers, les parents de Simon se rendent donc auprès des services de la préfecture pour accomplir cette formalité. Nous disposons de la fiche familiale de la mère mais pas de celle du père car, comme il n'a pas été déporté, sa fiche a pu faire partie de tous les documents détruits à la Libération. Simon figure sur la fiche familiale de Ruchla ; il vient d'avoir six ans, entre tout juste en CP à l'école Julien-Lacroix. Toute la famille réside 13, rue d'Eupatoria.

Mais quelques mois plus tard, la vie de la famille Felner bascule : le 14 mai 1941, la police parisienne organise un piège à destination des 6 500 hommes juifs étrangers inscrits lors du recensement : par l'intermédiaire d'un petit « billet vert », signé du commissaire de police, chacun est « invité à se présenter, en personne, accompagné d'un membre de sa famille ou d'un ami, le 14 mai 1941, à 7 heures du matin » dans un lieu réquisitionné par la police parisienne, pour un prétendu « examen de situation ». Pour notre quartier, il s'agit de la caserne des Tourelles sur le boulevard Mortier. Le père de Simon se rend donc à la convocation et se retrouve en état d'arrestation, comme 5 000 autres Juifs. Sur sa fiche individuelle d'arrestation figure la mention « concentré le 14 mai 1941 ». Il a été interné au camp de Beaune-la-Rolande, dans le Loiret. Le motif invoqué sur la fiche est « en surnombre de l'économie ». Nous savons désormais que cela est faux : la réelle raison est qu'il est juif. Rachel Jedinak s'est trouvée dans la même situation que Simon : son père a lui aussi été arrêté lors de cette rafle des Billets verts. Elle nous a raconté que, même si les internés avaient une certaine liberté dans les camps du Loiret, il était impossible de s'enfuir car les policiers les menaçaient en disant qu'on viendrait chercher leur famille à leur place. Mais Nachman résiste à cette pression et s'évade du camp de Beaune-La-Rolande le 17 août 1941. Nous perdons ensuite sa trace, tout comme la police française à cette époque.

Un mois plus tard, lors de son entrée en cours élémentaire, le petit Simon, âgé de six ans et demi, se retrouve donc seul avec sa mère. Peut-être savent-ils que Nachman s'est évadé et où il se cache mais nous ne disposons d'aucun document pour le prouver. Au cours de l'année scolaire, les mesures contre les Juifs se poursuivent et le 29 mai 1942, la 8^e ordonnance allemande impose le port obligatoire de l'étoile jaune aux Juifs de plus de six ans. Quatre jours plus tard, il n'a plus le droit de voyager avec sa mère et tous les Juifs parisiens que dans le dernier wagon du métro. Encore un mois après, le 8 juillet, la 9^e ordonnance interdit aux Juifs d'entrer dans les magasins et d'y faire des achats sauf entre 15 et 16 heures. Mais à ce moment de la journée, les boutiques d'alimentation sont déjà vides. Malgré ces persécutions, Simon fête peut-être son septième anniversaire le 12 juillet et attend les grandes vacances qui commencent le lendemain.

La rafle du Vél' d'Hiv et l'internement dans les camps du Loiret

Le lendemain, 13 juillet 1942, le Directeur de la Police municipale Hennequin, rédige la circulaire 173-42 qui stipule que les Juifs étranger ou apatrides de seize à soixante ans (cinquante-cinq pour les femmes) seront arrêtés. Une mention précise que « les enfants de moins 16 ans seront emmenés en même temps que les parents ». Cette circulaire concerne donc Simon et sa maman, mais même s'ils ont entendu la rumeur de cette rafle, ils ne se sentent sûrement pas concernés et croient que ce ne seront encore que les hommes qui seront arrêtés. Pourtant, trois jours plus tard, lors de la rafle du Vél' d'Hiv, Simon et sa maman sont arrêtés.

Le 16 Juillet 1942 au matin, les policiers français arrivent au 13, rue d'Eupatoria, qui correspond à l'adresse donnée par Ruchla lors du recensement. Simon et sa mère sont arrêtés et d'abord parqués à la Bellevilloise. Puis ils sont emmenés en autobus au vélodrome d'Hiver avec de nombreuses autres familles juives du quartier. 1 129 hommes, 2 916 femmes et 4 115 enfants y sont entassés. Ils y passent trois jours dans des conditions inimaginables qui font les premières victimes. Les gens vivent dans la chaleur, les personnes venues sans nourriture ne mangent pas pendant les deux premiers jours, il n'y a que deux bouches d'eau, aucune hygiène. Une jeune assistante sociale écrit à son père : « C'est quelque chose d'horrible, de démoniaque, quelque chose qui vous prend à la gorge et vous empêche de crier. » (Lettre citée dans *La Rafle du Vél' d'Hiv*, publication de la mairie de Paris).

Au bout de trois jours, Simon et sa mère partent en direction de Beaune-la-Rolande, dans le Loiret. Les camps de Beaune et de Pithiviers peuvent contenir 4 000 internés, pourtant le double y est entassé, cela crée une situation similaire à celle du Vél d'Hiv. A leur arrivée, Simon et sa mère sont placés dans deux baraques différentes car les hommes sont séparés des femmes. Simon se retrouve donc seul et tout manque : la nourriture, les médicaments, l'hygiène, les vêtements... En plus, les épidémies comme la diphtérie, se propagent rapidement. Beaucoup d'enfants en meurent car il n'y a aucun moyen de les soigner.

Août 1942 : la déportation

Quelques jours plus tard, l'ordre de séparer les familles est donné. « Des scènes tragiques et révoltantes se sont déroulées quand on a séparé les mères de leurs enfants. Ceux-ci se cramponnaient à leur mère (...). Les gendarmes effectuaient les séparations à coups de matraque, n'épargnant même pas les

enfants. » (*La Rafle du Vél' d'Hiv*, publication de la Mairie de Paris). C'est dans ces conditions que Ruchla est séparée de son fils. Elle est déportée de Beaune-la-Rolande vers Auschwitz le 7 août 1942 par le convoi numéro 16. Ce convoi fait 1069 déportés, 794 sont gazés à l'arrivée, 63 hommes et 211 femmes sont sélectionnés pour travailler. D'après le site Légifrance, Ruchla Felner décède à Auschwitz le 12 août 1942. Cela pourrait signifier qu'âgée de trente-sept ans, elle a été sélectionnée pour travailler, mais qu'elle est morte au bout de deux jours, probablement à cause des traitements ignobles qui étaient infligés aux détenus.

Quant à Simon, il est transféré vers Drancy le 19 août 1942, seul, à sept ans. Odette Daltroff-Baticle, infirmière au camp de Drancy, a confié à Serge Klarsfeld un témoignage qui s'applique exactement à Simon : « Les enfants arrivaient au camp de Drancy dans un état pitoyable. Ils sont terriblement maigres et ont tous des plaies. Ils souffrent de dysenterie, leurs affaires sont sales malgré l'investissement des infirmières qui essaient de les rendre propres. Souvent, les plus grands s'occupaient des plus petits. Certains parents avaient cousu des billets ou les prénoms et le nom de leurs enfants à l'intérieur de leurs habits mais certains enfants se les échangeaient et au final certains ne savaient plus comment ils s'appelaient. » Odette se souvient particulièrement de « ce petit garçon de quatre ans, qui répétait sans arrêt sur le même ton, avec une voix grave, une voix de basse incroyable dans ce petit corps "Maman, je vais avoir peur, Maman je vais avoir peur." » (*Calendrier de la persécution des Juifs de France*, Serge Klarsfeld, page 407). Après deux jours sur place, le 21 août 1942, Simon partira vers Auschwitz par le convoi numéro 22. Ce convoi compte 1000 déportés dont 892 seront gazés. Simon est parmi eux.

A la rentrée d'octobre, le directeur de l'école de la rue Julien-Lacroix, qui sait que la rafle du 16 juillet a fait beaucoup de victimes, comprend que Simon ne reviendra pas à l'école. Sur le registre d'inscription, à la place des habituelles appréciations sur la conduite, le travail ou les progrès, il écrit face au nom de Simon : « camp de concentration ».

Nachman, son père, ne sera de son côté jamais déporté. A la fin de la guerre, il récupère tous les papiers concernant sa femme et son fils. Les archives conservées au Mémorial de la Shoah nous ont fourni une fiche rédigée le 19 décembre 1944 au camp de Drancy pour récapituler sa situation, ainsi qu'une autre, datée du 2 octobre 1945, qui lui confirma la déportation de son épouse « avec son fils Simon dep. de Beaune le 19.8.42 ».

Par la suite, on voit un changement sur le fichier des étrangers conservé sur microfiches aux archives de la préfecture de police de la Seine : après-guerre, Nachman Felner réside au « 29, rue Ramponeau Paris XX^e » et a désormais le statut de R.O., « réfugié d'origine polonaise ». Il obtient une « carte d'identité étranger » valable jusqu'au 5 avril 1958. Nous n'avons pas d'autres traces de lui et ignorons à quelle date il est décédé et s'il a réussi à refaire sa vie après avoir perdu sa femme et son petit garçon, assassinés par les nazis.

Travail de recherches et d'écriture mené par :
Aboubakry Diakhité, Ernest Asfaux et Adama Sangare - 3^e A
Aurel Bouas, Costa Beauger et Igor Corbineau - 3^e B
Louise Dron-Jannequin, Natacha Idri-Baaziz, Zahi Blé - 3^e C
Shirel N'Dombi Mobi et Anais Deblaine - 3^e D
2017-2018

Joseph Fikman



Joseph Fikman est le fils aîné de Michel Fikman et Ruchla Feldman qui sont tous les deux d'origine polonaise.

Ruchla est née le 16 février 1909 à Varsovie. Son père, Chaïm Szlama Feldman, est décédé prématurément, sans qu'on sache la date ni les circonstances de sa mort. Sa mère, Chaja Sara Wald demeurera jusqu'à la fin de ses jours domiciliée à Varsovie et a probablement été assassinée par les Nazis.

Concernant Michel Fikman, nous avons deux dates de naissance différentes : il serait né le 25 juin 1906 d'après son acte de mariage, l'acte de naissance de ses deux derniers enfants et le fichier de recensement de la préfecture. Mais les diverses fiches établies par la préfecture de police de la Seine pendant l'Occupation

(fichiers des étrangers, la fiche familiale de la préfecture, le fichier du camp de Beaune-la-Rolande) et la liste des déportés établie par Serge Klarsfeld avancent la date du 12 juillet 1906. Celle du 25 juin 1906 semble cependant plus vraisemblable car il s'agit de documents officiels. Il est fils de Nussin David Fikman, qui est tailleur, et de Chaja Laja Anfel sans profession. Il voit le jour à Grójec en Pologne. Cette petite ville d'environ 10 000 habitants et qui se situe à quarante kilomètres au sud de Varsovie, compte un très grand nombre d'habitants portant ce patronyme de « Fikman ». Dans les actes d'état-civil de la ville de Paris des années 30, on retrouvera aussi de nombreuses personnes nommées « Fikman » et originaires de la même ville de Grójec en Pologne. On peut imaginer que tous ces gens ont fui les pogroms et les persécutions contre les Juifs. Ce sont peut-être des frères ou des cousins de Michel mais, ne pouvant remonter tous les ascendants, nous ne savons pas s'ils sont tous de la même famille, même éloignée, ou s'il s'agit de simples homonymes.

On ne sait pas si Michel Fikman et Ruchla Feldman se rencontrent en Pologne avant d'émigrer ensemble ou s'ils font connaissance à Paris après avoir fui la Pologne chacun de son côté. Il semble cependant peu probable que Ruchla ait migré seule puisque son père est décédé et que sa mère est restée à Varsovie : une jeune femme d'environ vingt ans n'aurait peut-être pas pu entreprendre seule ce long voyage. Nous pensons donc que Michel et Ruchla arrivent ensemble en France. Ils ont sans doute été victimes de persécutions en Pologne. Nous pensons qu'ils ont

choisi la France comme pays d'immigration car c'est le pays des droits de l'homme, de la Révolution et dont la devise est « Egalité, Liberté et Fraternité ». C'est aussi le pays qui a accordé la liberté aux religions pendant la Révolution. Ils ne s'imaginaient absolument pas ce qui allait se produire dix ans plus tard.

A Paris, la première trace de leur présence est l'acte de naissance de Joseph, le 18 mai 1930. Il porte alors le patronyme de sa mère « Feldman », car ses parents ne sont pas mariés officiellement. Elle accouche au domicile d'une sage-femme, Marguerite Feret, au 85 bis, rue de Charenton, dans le XII^e arrondissement. L'acte précise que Ruchla réside 21, rue de l'Orillon dans le XI^e arrondissement de Paris. Un an plus tard, on les retrouve à la même adresse : le dénombrement de population de 1931 confirme que Ruchla et Joseph Feldman résident avec Michel Fikman ; celui-ci est le « chef de famille » et exerce la profession de tailleur. Ce document nous incite à penser que Ruchla a été considérée comme fille-mère par l'état-civil car le mariage civil n'avait pas été célébré, mais que Michel est bien le père de Joseph même si l'enfant ne porte pas encore le nom de « Fikman ». Nous disposons par ailleurs d'une photographie, extraite de la collection de Serge Klarsfeld, datant de cette période puisque le petit Joseph semble avoir environ huit à neuf mois. Il pose chez le photographe avec ses deux parents, le regard de Michel semble bien fier et la famille heureuse.

Quelques mois plus tard, le 23 septembre 1931, Joseph sera reconnu par son père, comme l'indique officiellement son acte de naissance, puis légitimé deux semaines plus tard par le mariage de ses parents le 3 octobre 1931. Ce mariage est célébré à la mairie du XI^e arrondissement et l'adresse des deux époux est toujours la même, 21, rue de l'Orillon. Sur l'acte de mariage, nous apprenons que le père est toujours tailleur et que la mère est désormais couturière, ce qui constitue un complément de revenus pour le foyer. On peut calculer, grâce aux différents actes d'état-civil en notre possession que Ruchla est alors enceinte de six mois : elle attend son deuxième enfant. Jeanne Ida naîtra trois mois après le mariage civil, le 15 janvier 1932 au 50, rue du Faubourg-du-Temple dans le XI^e arrondissement de Paris, au domicile d'un certain Alfred Feron, « présent à l'accouchement ». C'est peut-être un ami de la famille ou l'époux de la dame qui aide Ruchla à accoucher, comme cela se passait fréquemment à cette époque. A la naissance de sa sœur, le petit Joseph a à peine deux ans.

Entre 1932 et 1934, nous n'avons aucun renseignement sur la famille Fikman. On retrouve une indication officielle, avec la naissance d'un troisième enfant, Serge, qui naît le 22 février 1934, 2 place du docteur Alfred Fournier dans le X^e arrondissement. Le père exerce encore l'activité de tailleur et la mère déclarée « sans profession ». La famille réside toujours au 21, rue de l'Orillon. Joseph n'a pas encore quatre ans et ne fréquente pas l'école, contrairement à sa jeune sœur Jeanne. Cette information nous est donnée officiellement en septembre 1935 quand Joseph et Jeanne font leur entrée à l'école maternelle de la rue des Maronites : le registre d'inscription précise que Joseph « débute », mais que Jeanne a déjà fréquenté une école dans le XI^e arrondissement. On apprend également dans le registre que la famille a déménagé au « 2, rue Vilin », qui appartient aujourd'hui au parc de Belleville. D'après le bottin de commerce de 1937, les activités qui dominaient dans cette rue étaient le textile (tailleur, mercerie...), l'hôtellerie et l'alimentation (épiceries, bouchers, caves à vin...). Un tailleur, Carlo, travaillait au 1, rue Vilin, en face de chez la famille Fikman, et

peut-être que le père y avait trouvé du travail. C'était un quartier populaire, avec de nombreux petits commerces. On peut imaginer Joseph jouant dans le quartier avec ses amis. On ne peut cependant pas savoir si son immeuble comptait beaucoup d'enfant de son âge car les archives du dernier dénombrement de population avant la guerre, en 1936, sont partiellement détruites et ne donnent pas d'informations sur la rue Vilin.

Joseph a cinq ans et restera à la maternelle de la rue des Maronites pendant deux ans. Par la suite il va être inscrit à l'école de garçons de la rue Julien Lacroix. Il y est admis sous le numéro d'inscription 464, le 2 octobre 1936, en cours préparatoire. Lors du mois de février 1937, son petit frère Serge fait lui aussi son entrée à la maternelle de la rue des Maronites, en 5^e section. A la même époque, Jeanne fréquente certainement de son côté une école de filles, peut être celle du 354, rue des Pyrénées, devenue aujourd'hui le collège Françoise Dolto. Malheureusement les registres de cette écoles ont été perdus ou détruits et on ne peut pas le vérifier. Son nom ne figure cependant ni sur le registre de l'école de filles de la rue de Tourtille, la plus proche de son domicile, ni sur celui de l'école de la rue de la Mare. L'hypothèse de l'école de filles du 354, rue des Pyrénées est donc plausible.

La vie des Fikman semble sereine, mais en 1939, la guerre éclate contre l'Allemagne nazie d'Hitler. Moins d'une année plus tard, la guerre est perdue et dès juin, Pétain est au pouvoir. Il déclare être « dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne » lors de la rencontre avec Hitler à Montoir le 24 octobre. Les Juifs doivent alors participer au recensement auprès des services de la préfecture de police. Les Fikman, qui veulent sans doute être en règle avec les autorités et n'ont rien à se reprocher, vont donc remplir deux fiches familiales, l'une pour le père et l'autre pour la mère, et cinq fiches individuelles pour chacun des membres de la famille.

En mars 1941, la pression du gouvernement de Vichy s'accélère pour mettre en application la loi du 14 octobre 1940 qui parle de l'internement des étrangers de race juive. Le 13 mai 1941, la préfecture envoie 6500 convocations, « les billets verts ». Le 14 mai 1941, alors que Joseph va fêter ses onze ans, se produit la « rafle des billets verts » : quatre jours avant l'anniversaire de son fils aîné, Michel Fikman reçoit un mot le priant de se rendre à une convocation de la police pour un simple « examen de situation ». C'est en fait un piège : comme sept mille hommes juifs, le père de Joseph est arrêté et emmené à Beaune-la-Rolande. Les familles avaient parfois un droit de visite aux internés dans ces camps du Loiret, mais on ne sait pas si Joseph reverra son père. Sur la fiche d'internement de ce dernier, au camp de Beaune, il est indiqué que Michel est « en surnombre dans l'économie nationale » ; cela voudrait dire que les juifs « envahissaient » la France, qu'ils prenaient le travail des Français. Cet argument montre à quel point l'Etat est antisémite et applique une politique raciste. Au bout de quelque mois, le 1^{er} aout 1941, Michel est hospitalisé à l'hôpital de Fleury-lès-Aubrais, ainsi que l'indique le verso de sa fiche de camp de Beaune-la-Rolande. Nous ne savons pas pour quelle raison ni combien de temps il reste à l'hôpital. Peut-être même sa famille n'en a-t-elle jamais été informée ? En tous cas, il retourne ensuite à Beaune d'où il sera « muté » en direction du camp de Drancy presque un an plus tard, le 27 mai 1942. Nous savons désormais que le chef de la Police de Paris a déjà décidé que « l'opération Vent Printanier », la grande rafle de juillet, allait avoir lieu dans le

département de la Seine et il faut libérer la place dans les camps d'internement du Loiret pour les familles qui seront arrêtées. Le père de Joseph Fikman l'ignore, mais il quitte donc Beaune-la-Rolande afin que la police française puisse y interner sa propre femme et ses enfants quelques semaines plus tard. Il est déporté vers un lieu inconnu le 28 juin, avec 1 037 autres prisonniers, en s'imaginant sans doute, ainsi que le racontent les rescapés, qu'il va aller travailler en Allemagne. Mais c'est vers le camp d'Auschwitz que le train roule. Les recherches de Serge Klarsfeld montrent que seulement 1 004 hommes arrivent vivants sur la *Judenrampe*. Cela signifie que pendant le voyage, trente-quatre personnes sont décédées dans le train. Aucun d'eux n'est gazé à l'arrivée car les nazis ont alors besoin de main d'œuvre pour agrandir le camp et construire les grandes chambres à gaz de Birkenau, extension du camp d'Auschwitz. A la descente du train, Michel est emmené à la désinfection, il est rasé et on lui tatoue sur l'avant-bras le numéro 42.963. Ce sera sa nouvelle identité dans le camp. On lui donne un uniforme rayé et il est affecté à un commando de travail.

Au mois de juillet-août 1942, les conditions de vie au camp sont très dures. Lors de notre visite au camp d'Auschwitz-Birkenau, nous avons appris que la chaleur de l'été en Haute-Silésie était bien plus meurtrière que le froid de l'hiver : Michel doit travailler dans une chaleur intense, sans aucun soin médical, rien à boire et si peu à manger : au matin, de l'ersatz de café, le midi, il mange de la soupe avec de très rares morceaux de légumes, et le soir, quelques grammes de pain noir. Le manque d'hygiène aggrave le risque de maladies comme le typhus et la dysenterie. On ne sait pas comment Michel Fikman est mort. Il a réussi à survivre un mois dans cet enfer. Il décède le 15 août 1942, comme le précise le site du musée d'Auschwitz (<http://auschwitz.org/en/museum/auschwitz-prisoners/>)

Mais pendant tout ce temps, Ruchla, Joseph et les petits ignorent ce que vit leur père. Pour eux aussi la vie quotidienne est difficile : ils doivent porter l'étoile jaune à partir de début juin 1942 et ils finissent ainsi leur année scolaire. Les trois enfants vont à l'école jusqu'au 13 juillet 1942, date des grandes vacances mais également, date de la circulaire 173-42, établie par le directeur de la Police municipale Hennequin et relative à « l'arrestation et le rassemblement d'un certain nombre de Juifs étrangers ». L'opération « Vent printanier » sera la plus grande arrestation de l'époque de l'Occupation. Elle aura lieu le 16 juillet et concernera les hommes de 16 à 60 ans et les femmes de 16 à 55 ans ; les enfants de moins de seize ans « seront emmenés avec les parents ».

La police arrive donc chez les Fikman et arrête Ruchla, Joseph, Jeanne et Serge le 16 juillet au petit matin. Nous avons rencontré Rachel Jedinak, arrêtée avec sa mère et sa sœur le même jour. Elle nous a raconté ses souvenirs de cette journée. Il faisait très chaud, dès l'aube. Tout le monde criait, les enfants pleuraient, c'était une ambiance très oppressante. C'est dans ce contexte que Joseph et sa famille sont rassemblés avec les autres Juifs du quartier, Cour de la Métairie, à l'angle de la rue de Belleville et de la rue des Pyrénées. C'était l'un des deux lieux du XX^e, avec la Bellevilloise, à avoir été réquisitionné par la Police pour l'occasion. Ils y attendent les autobus parisiens pour les emmener au vélodrome d'Hiver dans le XV^e arrondissement, avec toutes les autres familles arrêtées lors de cette opération. Les sœurs Cathala, qui avaient été envoyées au Vél' d'Hiv munies de faux certificats d'assistantes sociales par le Mouvement National contre le Racisme parlent de « douze mille personnes » enfermées et pour lesquelles rien n'avait été prévu : « La nuit, les enfants couchaient par terre et les adultes sont

restés assis sur les bancs. Pas de ravitaillement les deux premiers jours. Ceux qui n'avaient pas de provisions sont restés le ventre creux. » On pense à Joseph, à Jeanne et à leur petit frère qui passent trois jours dans ces conditions de vie désastreuses. Au bout de trois jours, toutes les familles sont dirigées vers les camps de Loiret en attendant leur déportation car la police française n'a toujours pas l'autorisation de déporter les enfants.

Les Fikman sont emmenés au camp de Pithiviers. Joseph est séparé de sa mère et, d'après sa fiche d'internement, se retrouve dans la baraque 8. La vie au camp était horrible : « on entasse deux cents personnes par baraque ; on dort dans la paille presque toujours sans draps ; jusqu'ici, on n'était rongé que par les puces, à présent une épidémie de poux s'acharne sur les enfants et leurs mamans n'ont aucun moyen de les en préserver. (...) A cet entassement, à cette crasse s'ajoute la famine. Comme nourriture pour toute la journée, on distribuait un très mauvais pain, 165 grammes par personnes, un café noir et deux fois par jour des haricots. » (*La Rafle du Vél' d'Hiv*, publication de la mairie de Paris) L'administration a aussi refusé de fournir des serviettes hygiéniques aux femmes. Ces conditions de vie ont dû être dures pour Ruchla Fikman qui ne pouvait pas protéger ses enfants. A la fin du mois de juillet, les autorités de Vichy ordonnent la séparation des familles pour déporter les parents car les camps sont surpeuplés. On nous a aussi expliqué, au mémorial de Drancy, que les autorités françaises doivent respecter les quotas promis aux Nazis. Mais Ruchla, la mère de Joseph, a une certaine chance : elle reste avec ses trois enfants et avec tous les petits qui ont été séparés de leurs parents.

Le 20 août, ils sont tous les quatre « mutés » à Drancy, comme l'indique la fiche du camp de Pithiviers. Ils n'y restent pas longtemps : ils partent pour Auschwitz le 24 août 1942 par le convoi numéro 23. Les gens étaient emmenés par bus de la STCRP (aujourd'hui RATP) de Drancy à la gare du Bourget puis emmenés dans des wagons de marchandises jusqu'à Auschwitz. Leur convoi comportait 1 000 personnes. Le voyage de Drancy à Auschwitz durait environ trois jours et trois nuits donc ils seraient arrivés à Auschwitz le 27 ou 28 août 1942. Les conditions de vie pendant le trajet étaient insupportables, les wagons n'étaient jamais ouverts, les gens étaient entassés. C'était l'été, donc il faisait une chaleur épouvantable, tous manquaient de nourriture, d'eau et d'air. Il semble qu'aucune personne de ce convoi ne soit morte pendant le voyage car 908 personnes ont été gazées dès l'arrivée et 92 ont été sélectionnées pour le travail, uniquement des hommes. Ruchla, Joseph, Jeanne et Serge Fikman ont peut-être été emmenés vers la chambre à gaz dans une de ces camions maquillés de la Croix Rouge que les nazis utilisaient pour tranquilliser les déportés. Ou bien ils ont marché environ trois kilomètres depuis la *Judenrampe* jusqu'à l'une des deux fermettes bunkers qui abritaient les chambres à gaz provisoires. Ce qui est certain, c'est que Joseph Fikman a été assassiné avec toute sa famille dès son arrivée. Sans avoir vu le camp, sans comprendre où il était, sans savoir que son père était mort au même endroit, deux semaines auparavant.

Travail de recherches et d'écriture mené par :
Tahina Belay-Maurice, Océane Blé, Sarah Majeri - 3^e A
Fanta Minthe, Djeneba Traore - 3^e B
Mina Stoutah, Louis Bellard, Makaoulé Kante - 3^e C
Soussaba Sissoko, Soran Gara - 3^e D
2017-2018

Mayer Grynberg

L'orthographe du nom de Mayer est très incertaine en fonction des documents que nous avons trouvés : dans le *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, son patronyme est orthographié « Grynberg », dans l'acte de naissance de son frère Félix, né à Paris, il s'écrit « Grinberg ». On trouve aussi dans d'autres documents « Grimberg » ou « Gryndberg ». Nous avons conservé l'orthographe Grynberg qui correspond à celle qui figure sur la plaque commémorative de notre collège.

Les parents de Mayer, Moszek Grynberg et Perla Sztockman sont tous deux nés en Pologne. Perla est née le 30 décembre 1897 à Varsovie. Nous ignorons la date de naissance exacte de Moszek mais nous savons tout de même grâce aux actes d'état civil établis à Paris qu'il est né en 1899 à "Zyrarda". Il s'agit en fait très probablement de la petite ville de Zyrardów, située à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Varsovie. Moszek et Perla se rencontrent et s'installent à Varsovie où ils fondent une famille. Ils auront en tout cinq enfants, dont deux naîtront en France.

Mayer, dont le prénom semble plutôt être Icek-Majer d'après les fiches de la préfecture, est leur premier enfant. Il naît le 26 septembre 1925. Il a ensuite deux sœurs au sujet desquelles nous avons très peu de renseignements. Le recensement de population de Paris nous indique qu'elles s'appellent Thérèse et Marie et qu'elles sont nées en Pologne en 1927 et en 1928. Il est évident que ces deux prénoms ont été francisés lorsque la famille Grynberg a émigré à Paris ; nous ne connaissons donc ni leurs prénoms de baptême, ni leurs dates de naissance précises.

Depuis le début du siècle, les Juifs sont victimes de nombreuses persécutions en Europe de l'Est. De plus, après la crise de 1929, la situation économique en Pologne devient vraiment difficile. Après la naissance de leur troisième enfant, les parents de Icek-Majer Grynberg décident donc de quitter leur pays pour construire une vie meilleure en France. On peut penser que le père part en premier, entre 1929 et 1931, pour chercher un travail et s'installer, avant de faire venir sa femme et ses enfants. Nous n'avons cependant pas de traces officielles de cette période. Ce qui est sûr c'est que toute la famille s'installe au 31, rue Piat, dans le XX^e arrondissement, dès le 1^{er} avril 1932 comme le prouve l'attestation de domicile établie à "M^{me} Grinberg Perla" par leur propriétaire, M. Gerberbaum ¹

Dans son livre *Belleville je t'aime*, Jean Rozental explique qu'à l'époque, beaucoup de « Juifs polonais chassés par la pogroms » s'installent dans le quartier. « Pour la plupart, ils travaillent à domicile, dans des appartements exigus où s'entassaient familles et machines à coudre. » (page 28). Cette description semble parfaitement correspondre à la vie d'Icek-Majer et de sa famille : le dénombrement de population nous apprend que la mère est sans profession et que le père est maroquinier. Cependant aucune indication ne figure dans la colonne précisant le nom du patron ou du lieu de travail, ce qui nous amène à penser que Moszek travaillait bien le cuir chez lui. Les conditions de vie n'étaient faciles car

¹ Document transmis par les archives du service historique du ministère de la Défense.

les familles vivaient dans des petits espaces et les mères faisaient la cuisine dans des petits coins aménagés. Pour laver le linge de corps, elles faisaient chauffer de l'eau dans des bassines ou des lessiveuses. Pour les draps, le linge et les bleus de travail elles se rendaient dans d'immenses lavoirs. Deux d'entre eux se trouvaient à proximité de l'appartement des Grynberg : l'un rue des Couronnes et l'autre rue d'Eupatoria.

Quelques mois après son arrivée à Belleville, et une semaine après avoir fêté son septième anniversaire, Icek-Majer entre à l'école de garçons du 104, rue de Belleville, en cours préparatoire. Le registre précise bien que c'est pour lui le début de la scolarité. Nous n'avons pas retrouvé d'inscription dans les écoles maternelles à proximité du domicile pour ses deux sœurs âgées d'environ cinq et quatre ans. Peut-être restent-elles à la maison avec leur mère qui est alors enceinte de son quatrième enfant ?

Félix naît dans le XII^e arrondissement le 6 avril 1933 ; on peut supposer qu'Icek-Majer se réjouit de l'arrivée de ce premier frère car jusqu'à présent il était le seul garçon de la famille. Deux années passent encore et le cinquième et dernier enfant Grynberg voit le jour : Charles naît le 21 novembre 1935 à Paris.

Malgré ces heureux événements, les parents s'inquiètent peut-être de l'évolution politique de l'Allemagne : Hitler est chancelier depuis deux ans et les lois de Nuremberg engendrent, dans ce pays voisin, les premières mesures et restrictions contre les Juifs. En France, la situation économique est aussi très tendue : le coût du pain augmente, le taux de chômage est très élevé. Mais un an plus tard, lors des élections de 1936 en France, le Front populaire, alliance de la SFIO, du PCF et des radicaux, arrive au pouvoir et apporte des réformes sociales qui réjouissent le peuple.

De son côté, Icek-Majer a douze ans et, comme tous les enfants, il joue beaucoup avec ses amis dans la rue. Pour se divertir, les jeunes pouvaient aussi aller au cinéma qui n'était pas du tout cher à cette époque. Il y en avait en tout une quinzaine dans le quartier, comme le *Théâtre de Belleville* ou le *Paradis* qui se trouvaient à deux pas de chez les Grynberg. Jean Rozental raconte aussi dans son livre qu'une ou deux fois par an se tenait une fête foraine entre les stations de métro Ménilmontant et Belleville. Pendant une quinzaine de jours les enfants pouvaient s'amuser dans une « mini-foire du Trône » qui proposait de nombreuses activités. D'ailleurs, un manège se trouve toujours à cet emplacement.

L'année suivante, en juillet 1937, Icek-Majer quitte l'école de la rue de Belleville. Le registre d'inscription comportait une case pour le commentaire du directeur, souvent assez dur dans sa formulation, sur la conduite, l'intelligence et le travail de l'élève. Concernant Icek-Majer, l'appréciation indique : « Très bonne conduite, élève travailleur et appliqué, doit réussir malgré une intelligence très moyenne. » Il est également précisé qu'il a obtenu son C.E.P (certificat d'études primaires). Ces bonnes appréciations nous laissent à penser qu'il fait de son mieux pour réussir, rendre fiers ses parents et montrer le bon exemple à ses frères et sœurs, surtout qu'il est l'aîné. Les deux sœurs d'Icek fréquentent très probablement de leur côté l'école de filles du 354, rue des Pyrénées, mais les registres de cette école ont été perdus et nous ne pouvons donc pas le prouver. Elles ne sont cependant inscrites ni à l'école de filles de la rue de la Mare ni à celle de la rue de Tourtille dont nous avons pu vérifier les registres. Félix est quant à lui inscrit à l'école maternelle de la rue des Couronnes à la rentrée et il termine son année de « petite section ».

A la rentrée d'octobre 1937, Icek, dont le prénom a été francisé en « Isidore », intègre l'école de garçons de la rue Levert pour une année en cours supérieur A, qui lui assurera l'apprentissage d'un métier manuel. « Car nous autres, enfants de Belleville, avons peu d'espoir de faire de longues études. Pour la majorité d'entre nous, le certificat d'études débouchait sur la production. » (*Belleville je t'aime*, pages 83-86). Grâce au registre d'inscription, nous savons qu'il n'est resté qu'un an dans cette école. Le 28 juin 1938, le directeur confirme le caractère souple d'Icek-Majer, ainsi que son intelligence moyenne, puis il indique « En province », ce qui laisse imaginer qu'Icek a quitté Paris. Nous n'avons aucune autre information sur le sujet. A-t-il été envoyé seul pour une raison quelconque chez de la famille en province ? Avait-il des problèmes de santé ? A-t-il intégré un internat pour poursuivre ses études ? En tout cas les autres enfants, eux, ne quittent pas Paris : le registre de la maternelle de la rue des Couronnes indique que le petit Félix y reste jusqu'en juillet 1939. Nous savons aussi grâce à l'attestation du propriétaire que l'appartement était loué par les Grynberg de 1932 à 1944, ce qui signifie que le loyer était toujours payé, donc que la famille y est restée.

Entre 1938 et le 16 juillet 1942, date de la rafle du Vél'd'Hiv et de son arrestation, nous n'avons aucune information sur la vie d'Icek-Majer Grynberg : nous ne savons pas où il résidait, ni ce qu'il faisait. Le 27 septembre 1940 cependant, la 1^{ère} ordonnance allemande prescrivant le recensement des Juifs amène Icek à se rendre au commissariat pour établir une fiche familiale et une fiche individuelle à son nom. L'adresse indiquée est bien celle de la rue Piat, ce qui prouve qu'au moment où il se fait recenser, il est bien revenu au domicile familial. Ceci est confirmé par une microfiche des archives de la préfecture de police de la Seine donnant à « Icek-Majer Grynberg », une carte d'identité valable jusqu'au 26/09/1943. La date d'entrée en France qui est indiquée sur ce document est le 2 octobre 1940², ce qui correspond sûrement à la date à laquelle il se fait recenser. Nous disposons par ailleurs du compte rendu de son arrestation en 1942, extrait des archives du service historique du ministère de la Défense. Il repose sur les témoignages de la famille Borowski et de M^{me} Poziowzyk qui habitaient au 31, rue Piat et indiquent qu'Icek-Majer a été arrêté à son domicile et qu'il était alors « étudiant ». Cette situation d'étudiant est rare à cette époque car Icek-Majer a alors presque dix-sept ans et à cet âge, la plupart des jeunes travaillaient. Nous n'avons pas trouvé dans quelle formation il pouvait poursuivre ses études.

Un autre élément est troublant : Icek-Majer est le seul de sa famille à être arrêté par la police. Les archives du ministère de la Défense le concernant précisent : « La police française est venue le 16 juillet 1942 l'arrêter à son domicile, un agent en uniforme et un civil. Il a été à cette date à Drancy, d'où il a été déporté le 19 juillet 1942. » On peut supposer que les parents et les frères et sœurs d'Icek s'étaient cachés car les agents avaient reçu l'ordre d'arrêter « tous les Juifs étrangers entre seize et soixante ans. (...) Les enfants de moins de seize ans devaient être emmenés en même temps que leurs parents » (source circulaire 173-42, direction de la police municipale). Tous les membres de la famille auraient donc dû être raflés en même temps qu'Icek.

² Archives préfecture de police de la Seine, cote 328 w 13.

Celui-ci est déporté à Drancy le jour même, sans passer par l'enfermement au vélodrome d'Hiver qui avait été réquisitionné pour les familles. Située dans la banlieue nord-est de Paris, la cité de la Muette à Drancy était devenue le principal camp d'internement et de transit pour les Juifs déportés d'août 1941 à août 1944. Icek y reste très peu : trois jours plus tard, le 19 juillet 1942, il monte dans un bus de la STCRP (Société des transports en commun de la région parisienne) pour aller à la gare du Bourget-Drancy et, de là, il prend place dans le convoi numéro 7 vers Auschwitz. Les déportés sont entassés par centaines dans des wagons à bestiaux. Ils n'ont ni eau, ni nourriture, ils ne peuvent pas s'asseoir et encore moins se reposer et ils étouffent dans ces wagons, dans la chaleur du mois de juillet 1942. Beaucoup meurent pendant ce voyage de trois jours. Lorsqu'ils arrivent au camp, les wagons sont ouverts, les cadavres tombent, les autres sont sortis du wagon à coups de bâton. Il y a une première sélection, les malades, les morts et les plus chétifs sont emmenés dans des camions vers les chambres à gaz. Sur les 999 déportés que comptait le convoi d'Icek-Majer, 504 hommes et 121 femmes ont été sélectionnés pour le travail. Icek-Majer, qui avait presque dix-sept ans, peut donc faire partie des 504 hommes. Si c'est le cas, après être descendu sur la *Judenrampe*, on lui a confisqué ses affaires, il a marché jusqu'au camp de Birkenau qui n'était pas encore à ce moment là l'immense complexe que nous avons visité. Il a été rasé entièrement et tatoué d'un matricule, on lui a donné l'uniforme composé du pyjama rayé, des sabots et d'un calot, puis on l'a assigné à un *Kommando* et emmené dans un *block*. Nous ne pouvons cependant pas être sûrs que ce fut son destin car il ne figure pas parmi les déportés dont le nom a été retrouvé dans les registres du camp. Il peut donc faire partie des 375 déportés gazés dès leur arrivée ou être décédé pendant le voyage. Ces deux dernières hypothèses semblent même plus crédibles car en l'absence de tout autre information, la préfecture de la Seine retiendra qu'Icek-Majer est mort le 19 juillet 1942, et que le lieu présumé du décès est Drancy.

Les autres membres de sa famille échappèrent à l'assassinat de masse perpétré par les nazis. Sa mère quittera la France pour aller s'installer dans le kibboutz Mishmar Hanegev rue Doar Bersheeva. Cette adresse figure sur la demande qu'elle formulera au ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour régulariser l'état civil d'Icek-Majer, « non-rentre » et « déporté racial ». Ce document permet aussi de savoir qu'une des deux sœurs s'est mariée à un monsieur Budnik et, qu'en 1959, elle vit avec lui au 107, avenue Parmentier dans le XI^e arrondissement. L'acte de naissance de Charles, le plus jeune enfant de la famille, nous apprend qu'il s'est marié le 18 octobre 1957 à Tel-Aviv-Jaffa en Israël. Son acte de naissance ne comporte pas de mention de décès ; Charles serait donc encore vivant. Il aurait quatre-vingt-trois ans. La situation est la même pour Félix, qui aurait quatre-vingt-cinq ans et dont l'acte de naissance ne comporte aucune mention marginale. Nous avons essayé, mais sans succès, de retrouver leur trace.

Travail de recherches et d'écriture mené par :
Cléo Duron et Alexandra Gimenez - 3^e A
Lou Coutellier, Tom Fonteneau et Georgia Marie - 3^e B
Selma Benikhlef, Chancia Seidou, Simon Ladal - 3^e C
Sahra Bennamara et Fatou-Adèle Sacko - 3^e D

Nathan Nudel

Abram Nudel et Ethel Garber, épouse Nudel, sont les parents de Nathan. Ethel est née le 15 mai 1899 à Minsk. Concernant le père, quelques doutes subsistent sur sa date exacte et sa ville de naissance car les fiches établies lors de son internement à Drancy font état d'informations contradictoires par rapport aux autres documents à notre disposition et le donnent né à Varsovie le 1^{er} juin 1898. La plupart des autres documents établis par la préfecture de police au moment du recensement des Juifs en 1940 indiquent plutôt une naissance à Minsk le 7 juin 1898. Cette seconde possibilité nous semble plus plausible car Abram et Ethel seraient ainsi originaires de la même ville, aujourd'hui capitale de la Biélorussie. A cette époque, la ville est en Pologne et le couple est polonais. Ils s'installent à Varsovie, ville dans laquelle naît Nathan, dont le nom de baptême est alors Naphtouli. Un doute demeure également au sujet de la date de naissance exacte de Naphtouli : les registres scolaires parisiens sur lesquels il figurera indiqueront le 11 juillet 1930, tandis que selon les fiches établies par la préfecture de police et par l'administration du camp de Drancy, il est né le 17 décembre.

On ne sait pas quand ni comment la famille Nudel a immigré en France. Les témoins que nous avons rencontrés disent, que souvent, les pères partaient en premier pour s'installer et trouver un travail avant d'être rejoints par leur famille. C'est peut-être ainsi que cela s'est passé pour Naphtouli qui se serait alors retrouvé seul avec sa mère à Varsovie avant de pouvoir venir rejoindre son père à Paris.

La première trace de leur présence en France date de mars 1934. Il s'agit de l'inscription de « Naftuli dit Nathan » à l'école maternelle de la rue des Maronites, dans le XX^e arrondissement. L'année scolaire est alors presque au troisième trimestre : cette inscription scolaire tardive veut peut-être dire que les Nudel viennent juste de s'installer. Le père est bonnetier et la mère ne travaille pas. L'adresse indiquée est le 9, impasse des Couronnes, une ruelle qui n'existe plus aujourd'hui, située au niveau du 52, rue des Couronnes. Ils habitent un immeuble ancien et très cosmopolite car le dénombrement de population montre qu'il y avait en 1936 vingt-six familles, dont sept polonaises, une russe et une suisse. Leur appartement est certainement peu confortable car l'habitat du quartier est souvent insalubre. Georgette Blajchman, enfant cachée pendant l'Occupation et membre du comité « Ecole de la rue Tlemcen », nous a raconté que les toilettes sont communes aux familles habitant sur le même palier ; ils font leurs besoins dans un pot de chambre, n'ont pas de salle de bains et se lavent donc dans une cuvette. Ils peuvent se rendre aux bains publics mais cela ne se fait pas souvent. Les habitants devaient aussi se rendre dans d'immenses lavoirs pour laver leur linge et leurs draps. Un de ces lavoirs se situait rue des Couronnes. Ethel, la mère de Nathan, y a probablement lavé leurs affaires.

Dans cet immeuble, Nathan avait sûrement des amis car il y avait trois autres enfants qui étaient nés en 1928 et 1929. Il y avait aussi une Suzanne née en 1932, Andrée et une autre Suzanne nées en 1933 et le petit Marcel né en 1934.

Dans l'impasse des Couronnes, il y avait aussi plusieurs hôtels ce qui doit signifier qu'il y avait beaucoup de gens de passage. Dans son livre *Belleville je t'aime*, Jean Rozental, enfant du quartier, écrit que les enfants s'amusaient à « la corde, la marelle ou au cerceau pour les filles ». Alors que les garçons jouaient aux billes, aux osselets et puis il y avait des jeux d'extérieur pratiqués surtout dans la rue. Dans son enfance, Nathan a sûrement joué aussi à dévaler la rue des Couronnes avec ses amis, comme tous les enfants.

On peut imaginer que le prénom noté sur le registre de l'école « Naftuli dit Nathan », signifie que ses parents ont francisé son prénom afin que leur fils soit mieux intégré dans la société et parmi les autres enfants. A son entrée à l'école, Nathan était dans la 5^e classe qui correspond souvent à celle de la petite section aujourd'hui. Mais il ne passe que deux années au lieu des trois habituelles à la maternelle. Le 5 octobre 1936, « Naftuli Nathan » fait son entrée en 9^e à l'école de garçons de la rue Julien-Lacroix, juste à côté de son domicile de l'impasse des Couronnes. Il y passera toute sa scolarité et jusqu'au cours supérieur B dans le but d'apprendre un métier manuel. Pendant cette période, la famille Nudel déménage au 15, rue du Transvaal, quelques rues plus loin.

Début septembre 1939 la France déclare la guerre à l'Allemagne. Abram, le père de Naphtouli s'engage volontairement pour combattre dans l'armée française. Comme beaucoup d'immigrés, il espère ainsi obtenir la nationalité française en cas de victoire de la France. Peut-être d'ailleurs est-ce grâce à cela que le 21 mars 1940, pendant la « drôle de guerre », Abram et Ethel obtiennent une « carte d'identité d'étranger valable jusqu'au 21/09/1940 »³, probablement l'équivalent d'un titre de séjour ? A cette date, leur adresse officielle est toujours le 15, rue du Transvaal. Malheureusement trois mois plus tard, la France est battue et les nazis entrent dans Paris en juin 1940.

A partir de l'automne 1940, la 1^{ère} ordonnance oblige les Juifs à se faire recenser et leur statut va se durcir. Peu à peu, les Juifs sont exclus de tout poste dans la fonction publique, dans la presse et dans le cinéma. Les décrets prévoient l'exclusion des Juifs des professions libérales. En mai 1941, la rafle d'hommes juifs étrangers, surnommée « la rafle des billets verts » a lieu. Une autre aura lieu dans le XI^e arrondissement voisin en août et quelques mois plus tard sera inaugurée l'exposition antisémite « Le Juif et la France ». C'est pourquoi, les parents qui avaient déjà fui les pogroms en Pologne pensent peut-être désormais à se cacher. Dans ce contexte, en juillet 1941, Nathan quitte l'école. On ignore totalement leur parcours jusqu'à l'été 1942. Peut-être ont-ils cherché à passer en zone libre ? On ne sait pas s'ils se cachent chez eux, mais au moment de la rafle du Vél d'Hiv, la famille n'a pas été raflée.

Malgré leurs précautions, ils sont cependant arrêtés quelques jours plus tard, le 24 juillet 1942 et sont emmenés au camp de Drancy. Le camp d'internement de Drancy a été installé en octobre 1939, dans un vaste bâtiment en U de quatre étages d'un quartier d'habitation HBM, appelé la cité de la Muette. Il était bâti autour d'une cour d'environ deux cents mètres de long et quarante mètres de large. La forme du bâtiment, surnommé le Fer à cheval, se prêta facilement à sa transformation en camp d'internement : des miradors furent installés aux quatre coins de la bâtisse, dès lors entourée de barbelés, tandis que le sol de la vaste cour fut tapissé de mâchefer. La famille Nudel y est restée trois semaines. Le bordereau

³ Archives préfecture de police de la Seine, Fichier des étrangers sur microfiches, cote 328W 24.

de rafle du 25 juillet 1942 nous apprend que lors de leur internement Ethel et Abraham ont déposé respectivement 250 et 60 francs, cela apparaît sur une feuille appelée « état des soldes et des bijoux ». La plupart des familles arrêtées n'avaient pas d'argent ; peut-être les Nudel essayaient-ils de fuir avec toute leur fortune sur eux ? Ce document nous apprend aussi que le père était peut-être analphabète car il a signé avec des croix contrairement au reste des dépositaires. Sur les fiches établies à Drancy, on voit que la famille Nudel était censée être déportée le 10 août, c'est-à-dire par le convoi numéro 17. Cette date tamponnée est finalement corrigée à la main : les Nudel ont patienté quelques jours de plus avant le départ vers l'inconnu. Ils ont finalement été déportés le 14 août 1942, dans le convoi numéro 19. Les conditions dans les trains sont vraiment horribles : il y a entre quatre-vingts et cent personnes par wagon, sans eau ni nourriture. Le voyage durait trois jours et trois nuits, les gens faisaient leurs besoins sur eux. Sur les 991 déportés du convoi numéro 19, 875 ont été gazés à l'arrivée. Seuls 115 hommes ont été sélectionnés pour entrer et travailler dans le camp. Un seul d'entre eux a réussi à survivre et était toujours en vie après 1945. Nous pouvons être sûrs que Nathan et sa famille ont été gazés à l'arrivée : ses parents étaient considérés comme beaucoup trop vieux pour travailler et Nathan était de son côté trop jeune.

Travail de recherches et d'écriture mené par :
Erika Quammie et Dan Thibout - 3^e A
Yaye-Fatou N'Guer et Bintou Sylla - 3^e B
Siga Touré, Grâce Gozo, Omar Niakhate - 3^e C
Abdel Hemici et El Hadji Diassigui - 3^e D
2017-2018

Szlama Wach

Les parents de Szlama sont Simon Wach et Gitla Lipzyc (ou Lyrzic selon certains documents). Ils sont tous deux nés à Varsovie, en Pologne, Gitla le 1^{er} décembre 1901 et Simon en 1899. Nous ne savons pas dans quelles circonstances ils ont quitté la Pologne, ni s'ils l'ont quittée ensemble. Nous n'avons trouvé aucune information concernant leur mariage. Ce qui est certain, c'est qu'ils s'installent un temps en Belgique. Sans doute ont-ils fui leur pays d'origine car ils souffraient des persécutions antisémites ou de la crise économique ? Nous avons eu accès aux actes de naissance de leurs enfants. C'est dans la banlieue de Bruxelles que naîtront Jeanne, le 5 juin 1926 à Saint-Gilles-lez-Bruxelles et Szlama, le 30 janvier 1928 à Anderlecht. Ils habitaient dans les environs de Bruxelles, mais on ne connaît pas leur adresse exacte. On ne sait pas non plus combien de temps ils y resteront avant de partir pour la France. Jeanne est peut être allée à l'école à Bruxelles.

La famille Wach quitte donc la Belgique et vient s'installer à Paris, sans doute, une fois encore, pour trouver du travail. Peut-être aussi étaient-ils attirés par la réputation de « pays des droits de l'homme » de la France ? Ils s'installent à Paris, dans un quartier très populaire : le XX^e arrondissement, 4, rue des Panoyaux, comme nous l'apprend le registre d'inscription à l'école de garçons des Panoyaux où Szlama fait son entrée en cours préparatoire le 1^{er} octobre 1934, à l'âge de six ans.

On retrouve également la famille Wach sur le registre de recensement de population de 1936 que nous avons pu consulter aux archives de la ville de Paris. Le 4, rue des Panoyaux est un immeuble qui abrite de nombreuses familles. Nous avons remarqué, grâce au bottin de commerce de 1937, que beaucoup de magasins de cette rue avaient une activité en lien avec les vélos. On trouve d'ailleurs encore la boutique BMG, spécialisée dans la vente et la réparation de deux roues, rue du Sorbier, tout au bout de la rue des Panoyaux. Le père de Szlama lui, était cordonnier, il était l'employé de M. Longer au 84, rue Pixérécourt et sa mère sans profession. Nous avons également remarqué sur le registre de l'école que beaucoup de parents étaient artisans, ce qui nous conforte dans l'idée que c'était un quartier populaire. On voit d'ailleurs dans le livre *Mémoire des rues, Paris XX^e* que beaucoup de façades étaient délabrées, il y avait même quelques cabanes en bois ou construites avec des matériaux de récupération. Grâce au livre *Belleville je t'aime*, de Jean Rozental, on en apprend plus sur les habitudes de l'époque dans ce quartier. Nous pouvons donc faire des hypothèses sur le mode de vie de la famille Wach. Nous supposons que Szlama et sa famille vivaient dans un petit appartement, peut-être sans électricité, avec les toilettes sur le palier, sans salle de bains. Gitla allait sûrement laver le linge dans « d'immenses lavoirs aux airs d'usine ». Pour la toilette, Szlama, encore jeune, se lavait peut-être dans une baignoire d'eau. Les plus grands se rendaient dans des bains-douches, après avoir attendu longtemps, ils disposaient de 15 minutes pour se laver. Ils n'y allaient pas très souvent. Les bougnats apportant du charbon pour se chauffer devaient également faire partie du quotidien de Szlama. Toujours grâce au livre *Belleville*,

je t'aime, nous pouvons supposer que Szlama et sa sœur Jeanne jouaient dans la rue à des jeux comme saute-mouton, à cocorico, aux billes, aux osselets ou à la marelle.

L'école en général était assez différente de celle que nous connaissons aujourd'hui : à part à la maternelle, les écoles n'étaient pas mixtes : il y avait des écoles de filles et des écoles de garçons. Dans tous les cas, en revanche, les enfants portaient des tabliers. La majorité des élèves de notre quartier populaire arrêtaient l'école aux alentours de treize ou quatorze ans pour se spécialiser dans un métier. Il y avait aussi des châtiments corporels et les appréciations des professeurs étaient plus sévères, plus directes. Concernant Szlama, on peut lire dans le registre de son école de la rue des Panoyaux qu'il est « sérieux, appliqué », qu'il fournit un « travail régulier » et a un « bon caractère. » Il a obtenu le certificat d'études primaires (C.E.P) et a poursuivi en cours supérieur A. Il est aussi noté de « nationalité indéterminée », peut-être parce que ses parents sont polonais, que lui, est né en Belgique et que ses parents n'ont pas été en mesure de fournir de document officiel attestant sa nationalité.

En 1940, Szlama et sa famille ont déménagé au 397, rue des Pyrénées, toujours dans le XX^e. Le 30 septembre, il entre à l'école de garçons de la rue Levert. Nous pouvons voir dans le registre de cette école qu'à partir de cette période, Szlama francise son prénom en Salomon, sans doute par volonté d'intégration... Ses enseignants disent de lui qu'il est un élève moyen et un peu dissipé. Il change d'école le 21 juillet 1941, à l'âge de treize ans. Nous n'avons pas trouvé d'informations sur l'école dans laquelle il est allé ensuite. Peut-être a-t-il arrêté l'école pour commencer à travailler ?

Nous pensons que pendant cette même période Jeanne était scolarisée à l'école de filles du 354, rue des Pyrénées, devenue aujourd'hui le collège Françoise-Dolto, mais nous n'en avons pas la preuve formelle car le registre de cette école a été perdu ou détruit. La vie de Szlama et de Jeanne Wach n'était pas très luxueuse, mais c'était probablement une vie normale d'enfant de leur âge. Ils avaient des amis, une famille, une maison. Ils ne s'attendaient sûrement pas à voir toutes leurs habitudes bouleversées aussi soudainement.

Parallèlement, la France est entrée dans une période trouble. Elle a perdu la guerre et a été envahie par les Allemands en 1940. Son territoire est coupé en deux : la zone occupée au nord et la zone libre au sud, administrée par le gouvernement de Vichy dirigé par le maréchal Pétain. Les premières lois antisémites sont mises en place à partir du 27 septembre 1940 avec le recensement des Juifs imposé en zone occupée par la 1^{ère} ordonnance allemande. La famille Wach est allée se faire recenser à la préfecture. Comme de nombreuses familles d'immigrés juifs, Gitla et Simon Wach y sont allés très docilement car ils avaient confiance en la France qui était pour beaucoup le pays des droits de l'homme. Nous avons pu obtenir des copies des fiches familiales de Gitla et des enfants. Les lois se sont enchaînées, privant petit à petit les Juifs de tous leurs droits. Ils ont tout d'abord été exclus de la fonction publique puis d'autres professions. Finalement, à l'été 1942 des lois vont même leur interdire les lieux publics, ils ne pourront faire leurs courses qu'entre 15 heures et 16 heures et ne pourront utiliser que le dernier wagon du métro.

La 8^e ordonnance allemande a obligé tous les Juifs de plus de six ans à porter une étoile jaune sur la poitrine à partir du 7 juin 1942. Nous avons rencontré Rachel Jedinak, membre du comité « Ecole de la rue Tlemcen », enfant cachée pendant l'Occupation. Elle nous a raconté comment, avec leurs tickets de rationnement, ils devaient se procurer un tissu jaune et coudre à points serrés une étoile portant l'inscription « Juif » sur tous leurs vêtements. Elle devait toujours être visible. Cette étoile les désignait comme Juifs aux yeux de tous. Simon, Gitla, Szlama et Jeanne vont eux aussi devoir porter cette étoile à partir du mois de juin. Avant même les camps de concentration et d'extermination, le quotidien des Juifs est donc bouleversé. Szlama a peut-être perdu des amis, eu à supporter des réflexions de ses camarades ou de ses professeurs. Peut-être ne se sent-il pas trop mis à l'écart dans le XX^e qui est un quartier très populaire ? On ne sait pas vraiment si pour lui cette étoile a changé quelque chose. Cependant, à l'été 1942, il ne peut plus aller au parc avec ses amis, comme avant, ni même aller au cinéma, divertissement très prisé à l'époque.

Mais ça n'est pas tout, depuis 1941 des rafles ont lieu à Paris. Les arrestations massives concernent d'abord les hommes juifs étrangers. C'est le cas notamment de la « rafle des billets verts », le 14 mai 1941. Les hommes ont reçu des convocations, imprimées sur du papier vert, les invitant à se rendre dans des lieux réquisitionnés pour l'occasion. C'était la première rafle, donc beaucoup s'y sont rendus, ne se doutant pas qu'il s'agissait d'un piège et qu'ils ne rentreraient pas chez eux. Simon, le père de Szlama, n'a peut-être pas été convoqué ou bien il n'y est pas allé et s'est caché. En tout cas, il n'a pas été déporté et il était toujours vivant en 1946 car nous le retrouverons sur un registre de recensement de population à leur adresse du 397, rue des Pyrénées. C'est également à lui qu'ont été remis les certificats de décès pour Szlama et Jeanne. Nous pouvons supposer que Simon avait eu peur d'être envoyé travailler en Allemagne et s'est caché. Peut-être même a-t-il quitté Paris et franchi la ligne de démarcation ? Dans ce cas, Szlama et Jeanne ont dû vivre sans leur père.

Nous savons que Gitla, Szlama et Jeanne Wach ont été arrêtés le 16 Juillet 1942 lors de la rafle du Vél' d'Hiv'. Sur leur fiche familiale de préfecture il est écrit : « Arrêtés le 16/07/42 ». Il est probable qu'ils aient été prévenus de cette rafle mais ils ne pensaient pas être concernés car, lors des précédentes rafles, seuls les hommes adultes avaient été arrêtés. Des policiers français les ont sûrement arrêtés vers cinq heures du matin, en leur demandant de faire rapidement leurs valises. Ils les ont sûrement conduits dans l'un des deux lieux de rassemblement du XX^e, réquisitionnés par la police ce jour. A la cour de la Métairie ou à la Bellevilloise comme ils l'ont fait pour Rachel Jedinak. Après cela, Gitla et ses enfants ont été emmenés au vélodrome d'Hiver dans le XV^e arrondissement.

Nous avons des renseignements concernant le vélodrome d'Hiver grâce au témoignage des sœurs Cathala, envoyées au Vél' d'Hiv' avec de faux certificats d'assistantes sociales par le Mouvement national contre le racisme. Ce témoignage est publié dans le livret *La Rafle du Vél'd'Hiv'* d'Adam Rayski, publié par la mairie de Paris. On estime qu'il y avait environ 12 000 personnes le premier jour. Les conditions d'internement sont horribles, rien n'est aménagé pour accueillir autant de personnes, tout le monde dort par terre ou sur les bancs. Les toilettes sont très rapidement bouchées, ce n'est qu'à partir du troisième jour que les ravitaillements arrivent. Ils sont constitués de « 70 grammes de pain et de 3 bols de bouillon Kub

par jour et par personne ». Cette situation entraîne des maladies, des tentatives de suicide, les enfants crient... Certains gendarmes ont pitié de ces gens et laissent s'enfuir quelques enfants. Mais Szlama et sa famille n'ont pas cette chance et sont finalement transportés au camp de Pithiviers.

Ils y arrivent le 20 juillet 1942 et sont séparés, ils ne dorment pas ensemble. Jeanne et Gitla se retrouvent dans la baraque 6 et Szlama dans la baraque 25 puis dans la 7. Nous avons retrouvé leurs fiches du camp de Pithiviers où étaient inscrits leurs numéros de baraque et la date de leur déportation. Adam Rayski explique que, dans le camp, la situation est semblable à celle du Vél' d'Hiv. Le camp de Pithiviers est conçu pour 4 000 personnes mais il y en a le double. Le nombre de toilettes est insuffisant, les personnes sont entassées dans les baraques, ce manque d'hygiène entraîne des épidémies. A cette crasse s'ajoute la famine. En plus de ces conditions inhumaines, les internés sont obligés de se taire, ils n'ont pas non plus le droit de se regrouper. Szlama, a dû supporter toutes ces horreurs seul. Les parents sont déportés vers Auschwitz avant les enfants car les nazis exigent des quotas de déportés mais n'autorisent pas la déportation des enfants de moins de seize ans. La séparation des parents et des enfants se fait à coup de bâton et de menaces de mort. Szlama sera lui aussi arraché définitivement à sa sœur Jeanne et à sa mère Gitla, le 2 août 1942, date à laquelle elles sont toutes les deux remises aux autorités occupantes, comme l'indique leurs fiches du camp de Pithiviers. Elles seront déportées par le convoi numéro 14 qui part le 3 août 1942 en direction du centre de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau. Szlama quant à lui partira par le convoi numéro 16, le 7 août 1942. Le voyage dure environ trois jours et trois nuits. En visitant le camp d'Auschwitz, nous avons appris qu'il se passe dans des conditions abominables : une centaine de personnes est entassée dans des wagons à bestiaux n'ayant comme ouverture qu'une toute petite lucarne, l'air manque et il fait une chaleur insupportable. Il n'y a pas de toilettes, juste un seau en bois au milieu du wagon. Les déportés n'ont ni à boire ni à manger, certaines personnes meurent pendant ce voyage. A l'arrivée, 542 femmes seront sélectionnées pour le travail. Jeanne a alors seize ans ; il est difficile de savoir si elle fit partie des femmes sélectionnées ou des 482 personnes gazées. Le site Légifrance, service public de la diffusion des droits, publie les articles du Journal officiel portant la mention « mort en déportation » sur les actes et jugements déclaratifs de décès ; la date retenue pour le décès de Jeanne est le 8 août 1942, ce qui signifie qu'elle est gazée dès son arrivée ou qu'elle décède très vite.

Gitla, quant à elle, est sélectionnée pour le travail. Dès qu'elle arrive à Auschwitz, les S.S lui prennent toutes ses affaires, elle est rasée, tatouée et on lui donne des vêtements déjà utilisés. Elle survivra plus d'une année dans le camp de concentration d'Auschwitz à travailler dans des conditions horribles. D'après le site Légifrance, elle décède le 17 septembre 1943.

Le convoi numéro 16 dans lequel se trouvait Szlama comptait 1069 déportés dont 288 enfants. Le 7 août, il quitte Pithiviers dans un train qui l'emmène vers une destination inconnue mais où il espère certainement retrouver sa mère et sa sœur parties une semaine avant lui. Malheureusement, les trois quarts des déportés de son convoi ont été gazés dès leur arrivée et on peut imaginer qu'il en fait partie car la date de sa mort donnée sur le site Légifrance est le 12 août 1942, c'est-à-dire deux jours maximum après sa date d'arrivée supposée. Il avait quatorze ans

Après la guerre, on retrouve la trace de son père, Simon Wach, sur le dénombrement de population de Paris en 1946. Il habite toujours au 397, rue des Pyrénées avec une femme qui s'appelle Andrée Odin qui est mentionnée comme son « amie ». Nous avons donc la certitude qu'il a survécu sans pour autant savoir comment il a réussi à échapper à la traque conjointe des nazis et de la police française. On sait qu'il a fait des démarches après la guerre pour obtenir des renseignements sur la disparition de sa famille.

Travail de recherches et d'écriture mené par :
Jasmine Jouleux, Ristelle Langun et Adele Hourst - 3^e A
Sami Dido et Roman Lopez - 3^e B
Zoulika Benzid, Emma Favreau, Ruben Tirache - 3^e C
Jules Alves-Da Silva, Anouck Jovanovic et Issa Diop - 3^e D
2017-2018

Joseph Zaksenhaus

L'opération « vent printanier » ou plus communément appelée rafle du Vél' d'Hiv a entraîné l'arrestation de 13 152 individus juifs, dont 4 115 enfants, dans le département de la Seine entre le 16 et le 17 juillet 1942. Une partie des victimes de la rafle est envoyée dans le camp de Drancy, tandis que la majorité d'entre elles se retrouve au Vélodrome d'Hiver dans le XV^e arrondissement de Paris : ce sont toutes des familles avec des enfants. C'est le cas de Joseph Zaksenhaus et de sa mère.

Le père de Joseph, Majer Zaksenhaus, est né le 7 juillet 1899 à Varsovie en Pologne, comme l'atteste son acte de décès établi par la mairie du XX^e arrondissement de Paris. Majer rencontre et épouse en Pologne Gitla Szryftgiter, née le 6 janvier 1896 à Pultusk, petite ville située à cinquante kilomètres au nord de Varsovie. Le couple s'installe dans la capitale polonaise et y donne naissance à Joseph, le 21 novembre 1928. L'enfant restera fils unique, ce qui n'était pas courant à cette époque.

La Pologne est dans une situation économique difficile et les Juifs sont en outre bien souvent victimes de persécutions dans leur pays. Dans ce contexte, les Zaksenhaus décident donc d'émigrer vers la France. On ne sait pas avec exactitude à quelle date ni dans quelles circonstances a lieu le départ, mais si on se fie au témoignage de Georgette Blajchman, témoin membre du comité « Ecole de la rue Tlemcen », on peut imaginer que, comme dans le cas de sa propre famille, le père de Joseph arrive d'abord en France seul afin de trouver du travail. Le fichier des étrangers sur microfiches - cote 328 W 36 - nous indique en effet que Maier Zaksenhaus a résidé pendant une période au 4, rue des Tourelles dans le XX^e arrondissement. On ne retrouve plus cette adresse dans les autres documents d'archives ; peut-être est-ce là qu'il s'installe seul avant que Gitla et Joseph le rejoignent ?

La première trace dont nous disposons de la famille Zaksenhaus réunie à Paris date du 16 septembre 1935. Il s'agit du registre d'inscription de l'école dans laquelle Joseph est inscrit. Il a alors presque sept ans. Il habite avec son père et sa mère au 28, rue Piat, dans un immeuble qui doit être assez grand étant donné le nombre de logements figurant sur le registre du dénombrement de population de 1936. C'est un immeuble populaire, habité par des personnes de différentes nationalités (Italiens, Allemand, Roumains, etc.). « Dans les années 1930, les Juifs s'installent à Belleville. Ce sont les Juifs polonais chassés par les pogroms et qui, eux aussi, apportent leur culture, leur culte (synagogue à l'angle des rues du Sénégal, Julien-Lacroix et Pali-Kao) et leur savoir principalement dans les métiers du textile. Pour la plupart, ils travaillent à domicile, dans les appartements exigus où s'entassent familles et machines à coudre. » (Jean Rozental, *Belleville, je t'aime*, auto-édition, Paris 2013, page 28). Cette présentation du quartier de Belleville correspond parfaitement à la famille de Joseph puisque le dénombrement de population de 1936 nous apprend que son père est tapissier. Nous supposons qu'il travaille à domicile ou chez des personnes, en tout cas nous ne trouvons pas d'atelier à son nom dans le bottin du commerce de 1937. Sa mère

est sans profession, comme c'est souvent le cas pour les mères de famille à cette époque, et Joseph est scolarisé à l'école de garçons du 104, rue de Belleville.

Il entre au cours préparatoire (CP) et peut-être est-ce là qu'il apprend à parler français? Il obtient des appréciations plutôt positives et de très bons résultats : le directeur écrit sur le registre que c'est un « enfant intelligent et sensible ». Il quitte cependant cette école un an plus tard, le 30 novembre 1936, au bout de deux mois seulement en classe de CE1. Il n'est pas scolarisé pendant six mois et on le retrouve à l'école de garçons de la rue de Tlemcen, le 29 mars 1937 où il termine son année de CE1. Le registre indique une nouvelle adresse, le 36 bis, rue des Cendriers, ce qui est étrange car la famille réside toujours rue Piat, au moment du dénombrement de population de 1936. Le registre scolaire indique également qu'il quitte cette nouvelle école fin juillet 1937, après seulement trois mois de présence. Le directeur écrit : « devait passer au cours élémentaire 2^e année, 2^e div, c'est-à-dire "saute" une classe ». Le fait qu'il soit admis à entrer en CE2 alors qu'il n'a presque pas fréquenté le CE1 confirme ses belles capacités scolaires. A la rentrée de septembre 1937, c'est à nouveau à l'école du 104, rue de Belleville qu'il entre en CE2 et l'adresse indiquée sur le registre est à nouveau le 28, rue Piat. On ne sait pas ce qui a pu pousser la famille Zaksenhaus à changer leur fils d'école en déclarant une autre adresse ou en le confiant à des proches pendant trois mois au milieu de l'année précédente.

Lors du dénombrement de population de 1936, son père est toujours tapissier et sa mère demeure sans profession. On peut donc s'imaginer qu'ils vivent tous trois dans un de ces très petits appartements sans aucun confort qui étaient très nombreux à Belleville à cette époque. A la page 68 de son livre *Belleville, je t'aime*, Jean Rozental explique qu'ils « avaient aménagé un endroit de 3m² dans les 12m² et pour pouvoir cuisiner (et) laver leurs vêtements de corps, ils faisaient chauffer une bassine d'eau bouillante». Georgette Blajchman nous a confirmé que les conditions de vie étaient très éloignées de ce que nous connaissons maintenant : pour économiser l'eau, les mères profitaient de ces bassines pour laver le sol des appartements. Il n'y avait pas de toilettes, les habitants faisaient leurs besoins dans un seau ou dans les toilettes collectives de la cour, pas de salle de bains et pas de cuisine, tout se faisait dans une seule pièce. Pour autant, d'après Jean Rozental, la vie n'était pas malheureuse : « Nous jouions dans la rue car nos appartements étaient bien petits et nos parents n'avaient qu'une hâte, nous voir décamper. Ils savaient pertinemment qu'il n'y avait aucun risque à jouer dans la rue. Faute d'automobiles et de motos, elle nous appartenait. » (page 91). On peut donc, grâce à ce témoignage, imaginer les passe-temps et jeux des enfants : le ballon, les gendarmes et les voleurs, le traîneau sur une planche en bois équipée de roulettes. Agé d'une dizaine d'années, Joseph s'est sûrement amusé à jouer à tout cela avec ses amis.

Cependant, en septembre 1939, alors qu'il entre en cours supérieur B, la guerre éclate entre la France et l'Allemagne. Cela bouleverse peut-être la vie de Joseph, mais un autre terrible événement va se produire quelques mois plus tard : la mort de son père. Majer Zaksenhaus décède à l'hôpital Tenon le 29 mars 1940, peut-être des suites d'une maladie ou d'un accident. L'acte de décès n'en précise pas la cause, mais ce décès affecte forcément Joseph qui n'a même pas onze ans et demi. Il va terminer tout de même son année scolaire en cours supérieur B. L'école est obligatoire jusqu'à quatorze ans, mais le directeur n'indique pas qu'il poursuit ses études ailleurs et nous ne l'avons retrouvé dans aucune école du quartier. Le directeur précise que c'est un « élève d'intelligence vive, actif et

travailleur ». Malgré ces qualités, Joseph commence peut-être à travailler pour aider sa mère ?

Parallèlement, la France a perdu la guerre et le gouvernement de collaboration dirigé par le maréchal Pétain a pris le pouvoir. Les Zaksenhaus avaient fui l'antisémitisme pour s'installer en France, pays de la liberté et des droits de l'homme. Cependant, à cause des lois antisémites mises en place par le gouvernement de Vichy, tous les Juifs immigrés d'Europe de l'est n'auront plus les mêmes droits que les autres citoyens français. La France sera divisée en deux parties : La zone nord (occupée par les nazis) et la zone sud (dite libre) les deux relevant de l'autorité du gouvernement de Vichy. Joseph et sa mère habitent dans la zone nord. A partir du 27 septembre 1940, une ordonnance oblige le recensement de la population juive. Nous avons eu la chance de rencontrer Rachel Jedinak, survivante de la rafle du Vél d'Hiv qui nous a expliqué que ses parents sont allés se faire recenser afin de rester en toute légalité dans l'Etat français. On suppose que la mère de Joseph a eu la même réaction ; elle participe à ce recensement et va les inscrire, Joseph et elle-même, à la préfecture comme nous le montre la fiche familiale conservée aux archives du Mémorial de la Shoah.

A partir du 7 juin 1942, les Juifs sont obligés de porter l'étoile jaune qu'ils doivent acheter avec leurs tickets de rationnement textile. Mais le pire est encore à venir puisque se prépare alors la rafle du Vél d'Hiv. Pour effectuer les rafles, les agents de police interpellent le plus souvent les Juifs à leur domicile, les obligent à prendre quelques habits, un peu de nourriture, puis les envoient dans des zones réquisitionnées. La rafle du Vél d'Hiv a eu lieu les 16 et 17 juillet 1942. Pendant cette rafle 12 000 Juifs furent arrêtés, parmi lesquels Joseph et sa mère dont la fiche familiale porte, ajoutée au crayon, la mention « arrêtée le 16/7/42 ». Rachel Jedinak, rescapée de cette rafle nous a raconté ses souvenirs de cette terrible journée. Les policiers français venaient chercher les Juifs à partir de cinq heures du matin. Dès l'aube, il faisait déjà très chaud ; la rue de Belleville était remplie de monde, on entendait des cris, des pleurs partout. C'était effrayant. Puis, en attendant les bus qui les emmèneraient au vélodrome d'Hiver, Rachel, comme Joseph Zaksenhaus, ont été enfermées dans un lieu de rassemblement du nord du XX^e arrondissement. Rachel a eu la chance de pouvoir s'évader de la Bellevilloise, mais ce ne fut pas le cas de Joseph qui, résidant rue Piat, a dû être séquestré avec sa mère dans la cour de la Métairie, à l'angle des rues de Belleville et des Pyrénées. Comme toutes les familles avec des enfants, il a été envoyé avec Gitla au vélodrome d'Hiver, réquisitionné pour l'occasion par la police. 8 000 personnes y sont enfermées avec eux, sans hygiène ni nourriture. Après trois jours dans cet enfer, Joseph et sa mère sont internés au camp de Pithiviers le 20 juillet 1942. Gitla y restera dix jours, puis la police française, dans le souci de collaborer avec les nazis, la séparera de son garçon de treize ans et demi et la remettra aux « autorités d'Occupation » le 30 juillet 1942. D'après sa fiche du camp et la liste établie par Serge Klarsfeld, Gitla partira avec le convoi numéro 13, le 31 juillet 1942, avec 1 049 autres personnes dont 693 hommes et 359 femmes. Ce train est déjà rempli et ne passe même pas par le camp de Drancy ; il roule directement en direction d'Auschwitz. Pendant ce voyage, les conditions de survie sont terribles : trois jours et trois nuits, dans l'espace très réduit d'un wagon à bestiaux avec une centaine de personnes par wagon. Les gens avaient du mal à respirer et étaient étouffés à cause de la chaleur, surtout en ce début d'août 1942. Il n'y avait pas de

toilettes, tout le monde devait faire ses besoins dans un seau en bois, sans intimité et l'odeur était insupportable. Ils manquaient d'eau et de nourriture.

En consultant les documents établis par Serge Klarsfeld, nous apprenons que dans le convoi numéro 13, personne n'a été gazé à l'arrivée au camp car c'est le moment où Birkenau connaît le début de son expansion et les nazis ont besoin de beaucoup de main-d'œuvre pour les travaux d'agrandissement du camp. En descendant du train, Gitla aurait donc été sélectionnée pour travailler. Elle aura été tatouée, rasée et envoyée dans un commando de travail. Cependant, aucun document ne nous prouve que c'est ainsi que cela s'est passé ; au contraire, l'arrêté du Journal officiel du 27 août 1942 portant apposition de la mention « mort en déportation » sur les actes de décès nous apprend qu'officiellement, Gitla Zaksenhaus, née Szryftgiter est « décédée le 5 août 1942 à Auschwitz ». Peut-être est-elle décédée pendant le voyage ou bien est-elle morte très rapidement dans le camp ?

Pendant ce temps, Joseph est donc resté seul à Pithiviers avec les autres enfants. Cependant, il ne connaîtra pas longtemps cette situation car il a treize ans révolus et la police française a donc l'autorisation de le déporter. Il est remis aux Allemands une semaine après sa mère, le 7 août 1942, et part dans le convoi numéro 16 avec 1 068 autres déportés, directement de Pithiviers. Peut-être Joseph espère-t-il retrouver sa mère en arrivant ? Mais ce ne sera pas le cas : une semaine après l'arrivée de Gitla, des milliers de déportés sont arrivés de partout en Europe et le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau est rempli. Sur les 1069 déportés du convoi 16, 764 seront gazés dès leur arrivée et on peut supposer qu'en raison de son jeune âge, Joseph a été directement sélectionné pour la chambre à gaz.

D'après le Journal officiel, il est mort à Auschwitz le 12 août 1942. Il n'avait même pas quatorze ans.

Travail de recherches et d'écriture mené par :
Sihana Amaral, Ludivine Gueliagni et Capucine Landry - 3^e A
Hugo Gomes, Mohamed Benslimane et Yusuf Topçu - 3^e B
Audencia Joseph, Salomé Lasco, Léani Fourmont, Aylan Aichouche - 3^e C
Djourné Sidibé, Yamine Ketir et Yacine Boumaref - 3^e D
2017-2018